N° 22. — Juillet-Août 1923

QUATRIÈME ANNÉE

REVUE de la CORSE

ANCIENNE & MODERNE

Historique, Littéraire & Bibliographique

SOMMAIRE :

ORDIONI (Léon)..... *Napoléon Bonaparte et le Code Civil*..... 97

SERGENT (Edm. et Et.) et PARROT (L.) *Lettres sur le Paludisme en Corse* (II)..... 100

SANTONI (François)..... *Chiese pisane in Corsica* par Carlo Aru (I)..... 105

HOLLANDE (Désiré)..... *La Pietra quadrata*, pierre de Corse (II fin)..... 110

YVIA-CROCE (Henri)..... *Un poète dialectal ignoré*, Anton' Sebastianu Lucciardi... 113

QUENZA (Jean de)..... *Le sentiment de la justice chez les Corses*..... 116

A. S. C..... *Cursus vitae*..en Corse (II fin). 118

MAITROT (Alfred)..... *Une élection en Corse* (III fin).. 123

TRÉZEL (Germain)..... *La fontaine de Tofo*, poésie.. 128

La Corse moderne. — La pêche dans l'étang de Biguglia (gravure). *Nouvelles bibliographiques* : L'annu Côrsu. La langue Corse. *All'Urna, U Scupatu.* Un petit-fils de Renan. De la France en Corse. La Corse pépinière de Marins. L'alliance corse de Mussolini. *Paysages Corses* : L'étang de Diana. Société d'études pour la Corse. Les Amis de la Corse. *Questions Corses et réponses* : premier emploi du mot « maquis ». *Bibliographie de la Presse Corse* (Suite XVI). Les bons hôtels de la Corse, etc.....pages XXV à XXXII.

DIRECTION :

A. CLAVEL, 43, Rue Saint-Lazare, PARIS

IX^e ARR. — MÉTRO *Nord-Sud*, station TRINITÉ.

COMPTE POSTAL : PARIS, 211.44.

DÉPOSÉ CONFORMÉMENT A LA LOI — TOUS DROITS RÉSERVÉS

La REVUE DE LA CORSE, dont la *quatrième année* atteste la persévérance, — et La Corse Moderne les successives améliorations, — n'est pas une entreprise commerciale mais une œuvre régionaliste désintéressée et publiée sans but lucratif. Elle est rédigée par une élite de collaborateurs qui en font une publication *unique*, ne s'adressant pas spécialement à des lettrés, mais à tous ceux qu'intéressent les multiples et passionnantes questions que soulèvent le passé et l'avenir de notre beau département insulaire.

UN AN : *France* : **10** fr. ; *Etranger* : **12** fr. ; *le numéro* : **2** francs.

Le prix du N° demandé comme spécimen est déduit du montant de l'abonnement pris ultérieurement pour la même année. Les livraisons sont bimestrielles et l'année court de janvier à décembre. Les numéros précédemment parus dans l'année sont envoyés à tout nouvel abonné.

Collection de la première année avec titres, tables et couverture forte spéciale (*sans le n° 2 épuisé*) .... 6 fr.
Collection de la deuxième année (*sans le n° 7 épuisé*)..... 8 fr.
Première année complète, brochée avec les tables.... *franco* 20 fr.
Deuxième année complète, brochée avec les tables... *franco*. 25 fr.
(Il ne reste que quelques ex. de ces deux années complètes)
Troisième année complète, brochée avec les tables... *franco*. 10 fr.
La collection des trois premières années complètes... *franco*. 50 fr.

Aucun envoi n'est fait contre remboursement. — Le mode de paiement le plus pratique et le plus économique est le versement à notre compte de chèques postaux : *Paris, 211, 44.* par mandat, avec talon pour la correspondance (*Seuls frais 0,25 cent. quelle que soit la somme envoyée*). Le recouvrement par la poste, quand il est demandé, est augmenté de un franc 50 cent. pour frais.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

MM. AMBROSI-R. (Ambroise), Agrégé d'histoire et de géographie ; Conservateur des antiquités de la Corse, Secrétaire de la *Société des Sciences*.
ARRIGHI (Paul), ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure ; Agrégé de l'Université. Directeur de *l'Annu Côrsu*.
BLANCHARD (Raoul), Docteur ès-sciences ; Professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble ; Directeur de l'*Institut de Géographie Alpine*.
BUSQUET (Jacques), Docteur en Droit, auteur d'études juridiques corses.
CARCOPINO (Jérôme), Directeur de l'*Ecole Française de Rome*.
CASTELNAU (Paul), Docteur ès-sciences ; Géographe de la Corse.
CHUQUET (Arthur), Membre de l'*Institut*, professeur au *Collège de France*.
CHAUVET (Paul), Docteur ès-lettres ; Professeur agrégé au lycée de Mulhouse.
COURTILLIER (Gaston), Agrégé de l'Université ; Professeur de Première au lycée de Strasbourg, auteur d'ouvrages sur la Corse.
DE MARI (D. P)., Auteur d'études sur la Corse.
ENLART (Camille), Directeur du *Musée de Sculpture comparée du Trocadéro*.
FILIPPI (Louis), Professeur agrégé de l'Université, auteur d'études historiques.
GRAZIANI (Paul), Élève dipl. de l'École des Chartes ; Archiviste de la Corse.
R. P.Dom. **MARINI** (Philippe), O. S. Bénédictin ; Historien de la Corse.
MARCAGGI (J.-B.), Historien, Conservateur de la Bibliothèque d'Ajaccio.
MAURY (Ernest), Préparateur au Lycée de Nice ; Collaborateur au Service de la Carte géologique de la France.
MORATI GENTILE (François de), Auteur de nombreuses études sur la Corse.
NATALI (J.-B.), Auteur de *Nos Géorgiques* et autres ouvrages sur la Corse.
PAGANELLI (Dono), Agrégé de l'Université; Prof. de Première au Lycée de Reims.
PICCIONI (Camille), *Ministre plénipotentiaire*, auteur d'études hist. sur la Corse.
POLI (Xavier), Auteur d'études et ouvrages historiques sur la Corse.
SANTELLI (César), Professeur agrégé au Lycée de Metz.
SANTONI (François), Professeur agrégé de philosophie au Lycée de Strasbourg.
SERGENT (Edmond), Docteur, Directeur de l'*Institut-Pasteur d'Algérie*.
VILLAT (Louis), Agrégé d'histoire et de géogr.; Auteur d'ouvrages sur la Corse. Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Besançon.

Les opinions émises dans les articles sont personnelles à leurs auteurs

AJACCIO. — **Gd Hôtel d'Ajaccio et Continental.** (*Seegers-Vassali*). Pet. déj. 3 fr. Déj. 12 fr. Dîn. 14 fr. (sans vin). Ch. 16 fr. Journée comp. 35 fr.

AJACCIO. — **Hôtel-Pension des Etrangers.** (*J. Baretti*). Pet. déj. 2 fr. Déj. 8 fr. Dîn. 8 fr. (sans vin). Ch. 1 lit, 6 à 10 fr. 1 gr. lit, 9 à 10 fr. à 2 lits, 12 à 14 fr. Pens. à partir de 4 j. 15 à 20 fr. (26 ch.)

ALBO (près Nonza). — **Hôtel Paolini.** (*Paolini*). Pet. déj. 1 fr. Repas 7 fr. ch. 2 fr. Journ. comp. 10 fr. vin comp. gar.

ALÉRIA (Cateraggio). — **Hotel Padovani.** (*Vve Padovani*). Pet. déj. 1 fr. Repas, 5 fr. avec vin et café. Ch. 4 fr. Journ. Comp. 15 fr. (3 ch. et 5 gr. lits)

BASTIA. — **Grand Hotel Cyrnos.** (*Filippi*). Pet. déj. 3 fr. Dej 10 fr. Dîn. 11 fr. (sans vin) Journ. 25 à 30 fr. Ch. 1 lit, 10 à 14 fr. 1 gr. lit, 18 à 22 fr. 2 gr. lits, 20 à 24 fr.

BASTIA. — **Gd Hôtel de France.** (*F. Favale*). Petit. dej. 2 fr. repas 8 fr. sans vin ; ch. à 1 lit 6 à 9 fr., à 2 lits 10 à 14 fr. Journ. comp. 20 fr. gar. gratuit (45 ch. 60 lits).

BOCOGNAGNO. — **Hôtel Beau-Séjour** (*Ferri-Pisani P.*) Pet. déj 1 fr. Déj. 6 50. Din. 7 fr. (avec vin). Ch. 4 fr. ; à 2 lits, 7 fr. Journ. Comp. 18 fr. 8 j. 17 fr. (8 ch. 15 lits)

BONIFACIO. — **Hôtel de France** (*J. B. Costa*). Pet déj. 1.50. Repas 3 fr. avec vin. Ch. à 1 lit 6 fr. à 2 lits 10 fr. Journ. comp, 22 fr. p. 4 j 20 fr. p. 8 j. 19 fr. gar grat. (11 ch. 14 lits).

CALACUCCIA. — **Hotel des touristes.** (*Mme Kilina Vecchini*). Pet. déj. 2 fr 50. Repas sans vin, 7. 50 ; avec vin, 8 fr. Ch. 1 lit, 6 fr. Gr. lit, 8 fr. 2 lits, 10 fr. Journ. comp. 23 fr. ; p. 8 jours, 20 fr. ; p. plus. 18 fr. Gar. 2 fr. (11 ch.)

CALDARELLO (Pianottoli). **Hôtel des Etrangers.** (*Giudicelli*). Pet. déj. 1 fr. Dej. 5 fr. Dîn. 6 fr. avec vin. ch. 4 fr. Journ. 14 fr. gar. gratuit.

CALENZANA. — **Hôtel Tarquiny.** (*Tarquini*). Pet. déj. 1 50. Repas, 6 fr. ch. 5 fr. Journ. comp. 16 fr. avec vin. gar.

CALVI — **Grand Hôtel,** (*Fossati*). Petit déj. 1,50 Déj. 8 fr. dîn. 8,50 avec vin ; ch. à 1 lit 6 fr. à 2 lits 10 fr. Journée compl. 18 fr. p. 4 j., 17 fr. p. 8 j. 16 fr. gar. gratuit (15 ch. 18 lits).

CERVIONE. — **Hôtel des voyageurs.** (*Madame Laffont*) Pet. déj. 1.50, repas 5 fr. (avec vin) ch. 4 fr. Journ. comp. 15 fr. gar. gratuit. (3 ch.)

CORTE. — **Park Hôtel.** (*Ordioni-Campana*). Pet. déj. 3 fr. Repas 10 fr. (sans vin). Ch. à 1 lit 10 fr., à 2 lits 16 fr. Journ. compl. 25 fr. gar. grat. (30 ch. 36 lits).

CORTE. — **Gd Hôtel du Nord et d'Europe** (*Mme Ottobrini*). Pet. déj. 2 fr. Déj. 7 fr. Dîn. 8 fr. avec vin. Ch. 6 à 8 fr. Journ. 22 fr. gar. 2 fr. 50. (20 ch.)

EVISA. — **Hôtel Gigli.** (*Falconetti* et *Leca*). Pet. déj. 1.50 ; repas, 8 fr. avec vin ; Ch. à 1 lit, 5 fr. ; à 2 lits 10 fr. ; Journ. comp. 22.50 ; p. 4 jours, 20 fr ; p. 8 jours 18 fr. (12 ch. 15 lits).

GUAGNO-LES-BAINS. — **Gd Hôtel Continental.** (*D. Martini*). Pet. déj. 1 fr. ; Repas 6 fr. sans vin ; ch. à 1 lit, 5 fr. à 2 lits 10 fr. Journ. compl. 16 fr. 50, gar. gratuit. (16 ch. et 20 lits).

GUITERA-LES-BAINS. — **Hotel Cyrnos.** (*J. Lanfranchi*). Petit déj. 1.50 ; déj. 10 fr. Dîn. 8 fr. avec vin. ch. à 1 lit, 4 fr. à 2 lits, 6 fr. Journ. compl. 20 fr. gar. gratuit. (24 ch.).

ILE-ROUSSE. — **Gd Hôtel d'Europe.** (*F. Suzzoni*). Pet. déj. 2 fr. Dej. 6 fr. Dîn. 6 fr. 50 (sans vin), Ch 1 lit. 6 fr. ; 2 pers. 8 fr. ; à 2 lits. 10 fr. Journée comp. 16 fr. garage, 3 fr.

OTA. — **Hôtel de la Spelonca** (*Coéroli Martin*). Pet. déj. 1 fr. Repas, 5 fr. avec vin. Ch. 4 fr. Journ. 12 fr. voit. gardées. (4 ch. et 5 lits)

PIANA. — **Gd Hôtel des Roches Rouges.** (*Cie des Gds hôtels*) Pet. déj. 3 fr. ; Déj. 10 fr. ; Dîner 12 fr. sans vin. Ch. 1 lit 8 fr. 2 lits 10 fr. Journ. compl. 30 fr. Service 10 °/o (26 ch. 35 l.).

PIANA. — **Hôtel Continental.** (*Maltrepierre*) Pet. déj. 1.25. Repas, 7 fr. avec vin ch. 5 fr. Journ. comp. 15 fr. gar. 5 fr. (8 ch. et 9 lits).

PINO. — **Hôtel Ceselli.** (*Ceselli*). Pet. dej. 1 fr. Dej. 7 fr. Dîn. 7.50. avec vin. Ch. 1 lit, 5 fr. 2 lits, 8 fr. (4 ch. et 6 lits). Journ. comp. 12 fr.

PONTE-LECCIA. — **Hotel Cyrnos.** (*Paul Mattei*) Pet. déj. 1.50. Repas, 6 fr. Ch. 4 fr. Journ. comp. 18 fr. avec vin. gar. gratuit. (6 ch.)

PORTO-VECCHIO. — **Hotel Central** (*Vve Tomasini*). Pet. dej. 2 fr. Déj. 5 fr. Dîn. 5 fr. 50, avec vin. Ch. 5 fr. Journ 17 fr. gar. gratuit.

ROGLIANO. — **Hotel Zerbi.** (*Mlle Zerbi*). Pet déj. 1.25. Repas, 6 fr. ch. 4 fr. Journ. comp. 17 fr. avec vin. gar. gratuit. (6 ch. et 8 lits).

SAINT-FLORENT. — **Hôt. d Europe.** (*Agnès Luciani*). Pet. déj. 1 fr. Dej. 6 fr. Dîner 7 fr. (vin compris). Sur com. à partir de 10 fr. Journée comp 16 fr. sans vin, 14 fr. garage 2 fr.

SARTÈNE. — **Hôtel de Provence.** (*D. Marcangeli*). Pet. déj. 1.75. Déj. 7.50 Dîn. 8.50. Ch. 7 fr. Journ. comp. 22 fr. avec vin. gar. gratuit. (12 ch.)

VEZZANI. — **Hôtel Continental.** (*Vincensini J. B.*) Pet. déj. 1 fr. 50. Déj. 6 fr. Dîn. 6 fr. avec vin. Ch. à 1 lit, 5 fr., à 2 lits, 10 fr. Journ. comp. 18 fr. (15 ch. et 20 lits) gar. gratuit

VICO. — **Hôtel des Gourmets.** (*Cervetti*). Pet. déj. 1 fr. Repas, 6 fr., ch. 5 fr. Journ. comp. 18 fr. avec vin. gar. gratuit. (12 ch.)

VIZZAVONA. — **Grand Hôtel de la Forêt** (*Cie des Gds hôtels*). Pet. déj. 3 fr. ; Déj. 10 fr. ; Dîner. 12 fr. sans vin. Ch. 1 lit, 8 à 45 fr. ; Journ. comp. 30 fr. p. 5 jours, 28 fr. ; gar. 5 fr. service 10% (45 ch. et 65 lits).

VIZZAVONA. — **Foce.** — **Hôtel du Monte d'Oro,** (*Mme Plaisant*). Pet. déj. 3 fr. Déj. 8 fr. Dîn. 10 fr. sans vin. Ch. à 1 lit 8 fr., à 2 lits 12 fr. Journ. comp. 25 fr. réd. après 3 j. gar. grat. (40 ch. 70 lits) ouvert avril à novembre.

ZONZA. — **Hôtel du Tourisme.** (*800 mètres*). Pet. déj. 1 fr. déj. 6 fr. Dîner 7 fr. avec vin ; Ch. à 1 lit 5 fr., à 2 lits 6 fr. Journ. compl. 18 fr. p. 4 j. 16 fr. p. 8 j. 15 fr. gar. grat. (15 ch. 21 lits).

Les renseignements parvenus trop tard, figureront au prochain numéro.

La mention des **Bons hotels corses** équivaut en réalité, à une recommandation, d'ailleurs *gratuite* et *désintéressée*, comme toutes celles que nous donnons dans nos bureaux.

Aussi, dans l'intérêt général, nous prions les touristes qui auraient éprouvé, dans les maisons mentionnées, quelque motif sérieux de mécontentement, de vouloir bien nous en faire part.

A quelques Correspondants

Nous avons déjà reçu quelques lettres auxquelles nous répondons que la *Revue de la Corse* est une tribune de libre mais courtoise discussion, ouverte seulement au domaine des études et des idées.

Toutes les opinions peuvent y être accueillies à la condition qu'elles aient une forme littéraire et une base historique, scientifique ou économique, étant entendu que la responsabilité en reste toujours à leurs auteurs.

N'oubliez pas la propagande pour la *Revue*

L'ANNU CORSU

Antologia Regiunalista

Directeurs :

P. ARRIGHI et A. BONIFACIO

Prix : **2** fr.; franco, **2.75** ; recom , **3** fr.

OCCASIONS

Deux bons romans Corses

Editions populaires d'avant-guerre

LA VIERGE DES MAKIS

par Philippe Tonelli.

LE ROI DE LA MONTAGNE

par Jérôme Monti.

Ces célèbres romans, édités en petit format avec couverture illustrée et 4 gravures pleine page à chacun, ont eu le plus grand succès.

Les *deux ensemble* franco : **2** fr., avec recommandation : **2** fr. **50.**

TROIS OUVRAGES sur la CORSE

Un Tour en Corse par Boisard, 21 photos, 5 pl. en coul. *gr. luxe*. **4.50**

Une Villégiature à Piana, par le Dr Desbrosses, 20 phot. *gr. luxe* . **4.50**

La Misère de la Corse, par B. V. Ancien préfet, in-4° avec notes marginales. (grand format)..... **3** »

Réduction pour les 3 réunis en un seul paquet, *franco* **10** fr. avec recommandation : **10** fr. **50.**

LES SOIRÉES LITTÉRAIRES

2 forts volumes de 400 pages sur 2 colonnes, très nombr. illustrations, textes variés par des auteurs connus. *Soldés franco* pour **10** francs, avec recom. **10** fr. **50,**

La CORSICA de Novellini

La plus belle allégorie de la Corse, format 80×60, valeur **30** francs, prix **15** fr. *franco* en un tube **17** fr. **50,** recommandé **18** fr. (*exceptionnel*).

Heures de Corse

L'élégante brochure de Jean Lorrain qui porte ce titre épuise en ce moment sa quatrième édition. Citons parmi les principaux chapitres : *Dimanche Corse, Les Quais, Les Pélerinages, Les Voceri, Sous les châtaigniers, Le Village*, etc. prix : 2 fr. franco : 2, 50 et recommandé : 2, 75.

REVUE DE LA CORSE
ANCIENNE ET MODERNE

ÉTUDES HISTORIQUES

Napoléon Bonaparte et le Code Civil

I

Dès les premiers moments de son accession au Consulat, Bonaparte manifestait sa volonté de doter la France d'une législation civile vraiment nationale, s'appliquant à tous les français, sans distinction de classe, de religion et d'origine.

Le 24 Thermidor de l'an 8, il nommait une commission chargée de rédiger un projet de Code Civil et en choisissait les membres. Il plaçait à sa tête le jurisconsulte Tronchet, son admirateur fervent, qui, à cette époque, disait de lui ces paroles prophétiques :

« Ce jeune homme commence comme César, j'ai bien peur « qu'il ne finisse comme lui ».

Bonaparte désirait brûler les étapes ; on le savait. « A « force de travail, dit Maleville dans son analyse raisonnée du « Code Civil, nous parvînmes à faire un code civil dans qua« tre mois ». Le projet était immédiatement soumis à l'appréciation de la Cour de Cassation et des Tribunaux d'appel ; ils remettaient leurs observations dans un si bref délai que, le 28 Messidor de l'an 9, le Conseil d'Etat pouvait aborder la discussion.

II

Bonaparte n'était pas jurisconsulte. Son ambition, sa volonté ne lui permettaient pas de ne pas l'être. Là, comme partout ailleurs il devait être le maître. Il se faisait remettre par le Consul Cambacérès quelques livres de droit, et, notamment, les matériaux préparés sous la Convention pour la rédaction du nouveau Code Civil.

Bientôt, s'assimilant les principes supérieurs du droit civil, joignant, à ces notions, l'étendue de ses connaissances et la netteté de ses conceptions, il présidait les discussions en Conseil d'Etat avec une méthode, une clarté, souvent même une hauteur de vues, qui étaient pour tous ses collaborateurs un sujet d'étonnement. Il assistait à chacune des séances du Conseil, apportant aux débats une large part d'idées justes. Lors même qu'il ne participait pas directement à la discussion, il la menait rondement, avec, pour arrêter une discussion qui s'égarait ou devenait obscure, des mots incisifs, tout militaires. Par dessus tout, il obligeait tout le monde à travailler parce qu'il travaillait lui-même des journées entières. Cambacérès déclarait qu'il faisait encore plus dans chaque partie que ceux à qui elle était spécialement confiée.

III

Mais Bonaparte devait compter avec l'opposition qui, dans les grands corps de l'Etat : le Tribunat, et le Corps Législatif, essayait de contrarier son action. Le Code Civil devait être voté suivant un mécanisme compliqué qui favorisait ses intrigues. Elle se révélait dans toute sa violence, lors des discussions au Tribunat. Les opposants du Tribunat reprochaient au projet d'être une traduction du droit romain ou du droit coutumier, une compilation plate et sans originalité. Le Tribunat rejetait le Titre préliminaire relatif à la « Publication des lois » et désignait trois orateurs pour demander au Corps Législatif, contradictoirement avec les trois orateurs du Conseil d'Etat, le rejet de ce titre ; il l'obtenait à 142 voix contre 139.

Bonaparte consultait le Conseil d'Etat sur les dispositions à prendre afin d'assurer l'adoption du Code civil par le Tribunat et le Corps Législatif. Parmi les avis qui lui étaient donnés, il se ralliait à celui de Tronchet qui lui proposait d'attendre le sort des deux autres titres présentés au Tribunat. « Oui, disait-il, nous pouvons risquer encore deux ba« tailles. Si nous les gagnons, nous continuerons la marche « commencée. Si nous les perdons, nous entrerons dans nos « quartiers d'hiver, et nous aviserons au parti à prendre ».

Alors, le Tribunat imaginait d'adopter le Titre III, tandis qu'il rejetait le Titre II à une immense majorité. »

Bonaparte, poussé à bout, songeait à un coup de force ; mais, sur des instances de Cambacérès, il se décidait à réduire l'hostilité du Tribunat et du Corps Législatif par voies légales. Il ordonnait le retrait du Code Civil et, lui-même, il libellait le message qui devait l'annoncer au Corps législatif. « Lé« gislateurs, le Gouvernement a résolu de retirer les projets « de loi du Code Civil. C'est avec peine qu'il se trouve obli« gé de remettre à une autre époque les lois attendues avec « tant d'intérêt par la nation ; mais il s'est convaincu que le « temps n'est pas encore venu où l'on portera dans ces gran« des discussions le calme et l'unité d'intention qu'elles de« mandent ».

Le corps législatif fléchissait aussitôt et le Sénat le suivait dans son mouvement de retraite. Outre les lois du Code Civil, tous les projets dont ils étaient saisis leur étaient retirés ; c'était une dissolution déguisée.

Puis, avec la complicité du Sénat, Bonaparte « éliminait » les membres du Corps Législatif et du Tribunat qui s'étaient fait remarquer dans l'opposition ; il les remplaçait par des éléments qui lui étaient acquis. Le 2 août 1802, le Sénat le

proclamait Premier Consul *à vie*, et, deux jours après, il réduisait à 50 le nombre des membres du Tribunat et, pour mieux l'affaiblir encore, il le divisait en trois sections.

Ce véritable coup d'état permettait à Bonaparte d'arriver à ses fins. Les 36 lois qui composent aujourd'hui le Code Civil étaient successivement votées et la loi du 30 Ventôse de l'an 12 (21 mars 1804) faisait de leur ensemble le « Code Civil des Français. »

IV

Le rôle de Bonaparte dans la confection du Code Civil fut un rôle de premier plan. Il fut le moteur puissant qui mit en œuvre son édification, qui triompha de toutes les forces contraires et de tous les obstacles, et qui n'eut de cesse avant d'avoir doté la France du monument incomparable qu'il ambitionnait pour elle.

Il fallait pour y réussir être Bonaparte. « Il fallait, comme « le disait le tribun Jaubert, l'influence directe et immédiate « d'un homme puissant par son génie et par ses œuvres, qui « fut capable de concevoir par lui-même, qui sut réunir toutes « les actions, diriger toutes les volontés, faire cesser toutes « les incertitudes et fixer, plus encore par sa haute sagesse « que par son autorité, tous les résultats importants. »

L'action de Bonaparte ne fut pas seulement une action de mise en mouvement, de maintien en haleine, de réduction et de suppression de l'opposition qui enrayait ses projets. Il prit une part directe aux discussions en Conseil d'Etat et fit passer dans le texte certaines de ses conceptions.

Puis, il transporta son Code Civil dans l'Europe conquise par ses victoires ou par l'attrait de sa force. La chute de l'Empereur marqua la fin de sa puissance matérielle ; mais il lui reste, toujours intacte, une force morale, qui, plus haut que l'Europe, s'élève sur tous les continents civilisés.

V

Bonaparte aima son Code Civil : il en eut une grande fierté.

Au déclin de sa vie, lorsque, dans la solitude de Sainte-Hélène, en face de son passé prodigieux, il évoq a des souvenirs, le Code Civil lui apparut comme le couronnement de sa grandeur. « Ma vraie gloire, dit-il, n'est pas d'avoir « gagné quarante batailles... Waterloo effacera le souvenir « de tant de victoires... Mais ce que rien n'effacera, ce qui « vivra éternellement, c'est mon Code Civil ».

Le Code Civil vivra éternellement.

Monument grandiose élevé sur le vieux sol de France, avec ses vieilles pierres, mais cimenté avec les principes

nouveaux de la Révolution, le Code Civil garde en lui le génie de son créateur

Son esprit de transition entre la France d'autrefois et celle de la Révolution, son harmonieuse conciliation des institutions juridiques des temps anciens et nouveaux, son caractère de grande modération ont infusé en lui une persistante jeunesse. Son unité de vues, sa clarté, sa souplesse lui ont donné une vie toujours actuelle, toujours susceptible de s'adapter aux nécessités du présent et aux évolutions de l'avenir, et ont permis la floraison d'une jurisprudence sans égale dans le monde.

Les régimes les plus divers : Empire, Royauté, République, s'en sont accommodé. Au delà des révolutions et des défaites, il est resté, à la base de notre organisation nationale, le facteur primordial de notre cohésion et de notre solidarité.

Sous l'égide de son Code Civil Napoléon Bonaparte dirige toujours la vie intérieure et les destinées mêmes de la France.

Léon Ordioni (Casablanca).
Docteur en Droit, Substitut du Procureur, Commissaire du Gouvernement.

LES ÉPIDÉMIES INSULAIRES

LETTRES sur le PALUDISME en CORSE

— *Suite* (1) —

Biguglia, 27 septembre 1921.

Une petite journée de chemin de fer pour franchir la grande arête montagneuse qui sépare Ajaccio de Bastia. Nous entrevoyons les paysages les plus grandioses : cimes altières, vallées profondes aux flancs couverts de châtaigneraies, pics granitiques qui se détachent sur un ciel pâle, comme un fond de tableau de Léonard de Vinci.

Mais voici qu'au loin, vers l'est, dans le triangle des vallées, de larges flocons blancs se groupent, s'arrondissent, montent et envahissent l'espace. Du brouillard ? Ce n'est pas vraisemblable. Un de nos voisins de compartiment, fonctionnaire corse, nous explique : « C'est la fumée des grands feux que les bergers allument pour brûler le maquis et faire renaître de ses cendres des pâturages plus riches ». Et notre obligeant compagnon de route se lamente sur les méfaits de ces incendies volontaires qui, trop souvent, dépassent les limites prévues et ravagent les forêts de châtaigniers. Nous en connaissons tous la conséquence : le déboisement est suivi

(1) Voir le N° 21 de la *Revue de la Corse*.

de la dénudation des pentes ; plus de terre sur le roc, plus d'éponge pour retenir les eaux de pluie. Le ruisseau devient torrent, et, là-bas, dans la plaine, c'est l'inondation périodique, c'est le marais, c'est le paludisme. Ainsi, même dans l'air pur des hauts sommets, le paludisme corse s'impose à la pensée comme une obsession.

Nous avons hâte de le voir, ce paludisme, dans sa terre de prédilection : la plaine orientale. Aussi, à peine arrivés à Bastia, où tous nos confrères nous font le plus amical, le plus chaleureux accueil, partons-nous vers le sud, tout le long de la côte.

Voici longtemps que nous pensons à la fameuse plaine. Entre la montagne boisée et la mer latine, elle étend ses alluvions du nord au sud sur une longueur de 150 kilomètres, tantôt large de 15 à 20 kilomètres, tantôt étroitement resserrée et réduite à une mince languette riveraine de terrain plat. Terre maudite, nous affirme-t-on, terre interdite par la fièvre. Les paysans, l'imagination hantée par le spectre du mal, ne veulent pas l'habiter. Ils ont construit leurs villages à mi-flanc des hauteurs, d'où ils descendent chaque jour pour se livrer à leurs travaux agricoles, aux heures où le soleil cuit. Car, on l'a su de tous temps, le « miasme » pestilentiel qui infuse le paludisme dans les veines de l'homme des champs ne s'élève de la surface des marais qu'aux heures crépusculaires et nocturnes. Au moment où la nature se repose des travaux et des ardeurs du jour, l'hydre aux mille bras sort des eaux pourries.... Remplacez ce terme de « miasme » par celui de « moustique » ; substituez aux légendes de l'hydre de Lerne, des dragons et des tarasques, la connaissance précise des migrations des Anophèles nés du marais, infectés en piquant des malades, communiquant ensuite leur infection aux hommes sains, et les vieux mythes recevront leur explication rationnelle. Les anciens observateurs avaient entrevu la vérité, mais comme à travers un brouillard. La science moderne, issue des découvertes de Pasteur, a dissipé le brouillard et inondé ces choses de claire lumière...

Avec l'aide de nos moyens d'investigation précis, affrontons donc l'hydre de Biguglia. Et, tout d'abord, rendons-nous compte si les cultivateurs ont eu raison de ne pas demeurer dans la plaine, si leurs bourgs et leurs villages en nid d'aigle, d'où ils défiaient le paludisme et le Gênois, sont bien à l'abri des fièvres. Nous partons armés en guerre, c'est-à-dire notre moustiquaire dans notre sacoche et des dragées de quinine en poche. Avec cette cuirasse et cet antidote, nous nous rions du paludisme, colosse aux pieds d'argile.

*
* *

Au moment d'explorer les villages montagnards de la région de Biguglia et de la région de la Casinca, nous dirions volontiers avec le poète :

..... Montons sur la colline
D'où l'on peut voir briller toute la mer divine...

Mais ce n'est pas petite affaire : la route décrit bien des lacets à forte rampe, au milieu des roches cristallines et des vergers, avant de parvenir aux villages juchés sur des promontoires qui dominent la plaine. Nous avons du escalader six fois les pentes de la montagne pour visiter Furiani, à 120 mètres d'altitude, Biguglia, à 106 mètres, Borgo, à 250 mètres, Lucciana, à 170 mètres... Plus au sud, nous avons atteint, à travers les châtaigneraies, Vescovato, à 170 mètres, Venzolasca, à 222 mètres. De ces observatoires, nous jouissons du spectacle attendu. Le rideau bleu de la mer monte vers l'horizon oriental: à nos pieds, la longue bande de terre plate s'étale du nord au sud ; au milieu, un miroir étincelle : l'étang de Biguglia.

Il est certain que le miasme-moustique de la plage ne peut s'élever jusqu'ici, et, de fait, nous n'y trouvons pas d'Anophèles, au cours de nos rapides visites. Examinons maintenant les enfants qui n'ont pas du avoir bien souvent l'occasion de descendre et de séjourner dans la plaine. Le petit arsenal est vite déballé : lames de verre, vaccinostyles, alcool et carnets de notes. Tout le petit monde accouru se prête de bonne grâce à l'enquête qui, pour les quatre villages de montagne de la région de Biguglia et les deux villages de la région de la Casinca, donne les résultats suivants :

Nombre d'enfants examinés		Porteurs de grosses rates palustres	Porteurs de parasi es palustres
Furiani.....	28	1	0
Biguglia.....	20	4	1
Borgo.....	43	1	0
Lucciana	45	2	1
Vescovato.....	50	4	1
Venzolasca.....	62	0	1

Au total, ces villages du flanc des monts, perchés entre 100 et 250 mètres d'altitude, ne montrent que 12 porteurs de grosses rates sur 248 enfants (4, 8 %) et 4 porteurs de germes (1, 6 %). Vraiment, si toute la Corse était ainsi, nous serions rassurés et l'on n'aurait pas grande difficulté à s'y rendre rapidement maître de l'endémie.

*
* *

Hélas, si nous quittons les escarpements où le châtaignier, nourri de granit, verse son ombre opaque sur les sources fraîches, si nous descendons dans la plaine alluvionnaire, marécageuse, brûlée de soleil et — ô ironie ! — dépourvue

d'eau potable, le tableau change tout-à fait. Pour mesurer le paludisme de cette région déshéritée, il nous sera difficile d'obtenir un chiffre d'observations suffisant, pour une raison déjà dite : c'est qu'il y habite bien peu de monde. N'y demeurent que les gens qui ne peuvent faire autrement. Mais, de nos pérégrinations sur les bords de l'étang de Biguglia, de nos visites aux humbles fermes et aux habitations éparses, d'édifiantes visions nous resteront : celles de la terre, très sèche en cette fin de septembre ; des champs assez maigres d'artichauts, de choux, de céréales, de maïs et de vigne ; vision surtout de la première maisonnette où nous sommes entrés. L'homme est au travail, la mère à Bastia pour consulter un médecin, car elle souffre des fièvres. La grand'mère, qui nous donne ces renseignements, est seule au logis avec un bébé, un enfant de huit mois. Lui aussi a la fièvre ; sa rate, grossie, dépasse de deux travers de doigt le rebord des fausses côtes ; si jeune, il est malade depuis deux mois déjà... Puis, voici une petite ferme délabrée, bien sale, où tout sent la misère, l'abandon des choses et de soi-même. Une famille italienne l'occupe : deux jumelles de deux ans ont toutes deux une grosse rate. Pis encore, leur sœur, âgée de trois mois, porte elle-même une rate hypertrophiée. Examiné au microscope, le sang de ces enfants montre, pour deux d'entre eux le parasite de la tierce bénigne, le parasite de la tierce maligne pour un troisième. Et, de 15 Anophèles capturés sur les murs d'une chambre, deux renferment dans leur estomac, avec le sang humain dont ils sont gorgés, des hématozoaires... Une autre bâtisse un peu plus loin : enfant de deux mois à grosse rate ; sur 40 Anophèles pris dans la pièce où il dort, un abrite dans ses glandes salivaires de très nombreux parasites du paludisme, tout prêts à être inoculés dans le sang de la première personne que l'insecte malfaisant piquera... Comment ne pas songer aux troubles précoces provoqués dans d'aussi jeunes organismes, au moment le plus difficile de leur développement, par l'infection paludéenne ? Quelle tare les imprègne et pour tout l'avenir sans doute, s'ils y survivent !

De maison en maison, nos constatations se répètent, pareilles, et les images désolantes se succèdent. Un chemin de sable entre deux haies de ronces et de roseaux mène à la Canonica. Soudain, dans une clairière, une ruine étonnante apparaît. C'est une ancienne basilique pisane, aux pierres finement sculptées. L'abside dresse, au milieu d'un champ de chardons, sa rotonde intacte, divisée par des pilastres au curieux dessin. Les murs seuls sont debout et les arbres du maquis en couronnent le faîte. A l'intérieur, on enferme les chèvres, à l'heure où luit Vesper... Tel est le vestige de la Canonica, tel l'em-

placement de la ville romaine de Mariana. A côté, quelques habitations misérables. Nous y examinons cinq enfants : tous sont porteurs d'une grosse rate. Edifices en ruines et paludisme. Ceci explique cela. Le paludisme a vaincu l'homme et l'a chassé de la ville de Marius qui prospérait ici, il y a des siècles. Et, à la suite du paludisme, la nature sauvage a repris son domaine, nivelé la plaine, rongé chaque jour les fines pierres ciselées.

* * *

Laissons parler l'éloquence brutale des chiffres. Nos marches à travers les sables et les cailloux roulés de la plaine de Biguglia, de la plaine de la Casinca, — qui, à elles deux, tiennent bien 50 kilomètres de côte, à une altitude de un à vingt mètres environ — nous ont permis d'examiner 128 enfants. 51 d'entre eux (39, 8 %) ont la rate hypertrophiée; 30 (23, 4 %) hébergent dans leur sang le parasite du paludisme au moment de l'examen. Comme nous voilà loin des chiffres donnés par les villages de la montagne déjà visités, et à quoi peut bien tenir la différence de salubrité qui les sépare des villages du bas pays ? — Elle tient à une cause évidente : la plaine a infiniment plus de moustiques que la montagne. Cherchons donc à préciser les lieux d'origine, les gîtes des Anophèles dans la plaine.

* * *

Les gens du pays n'hésitent point : ils incriminent l'étang de Biguglia, dont la nappe de 1.800 hectares de surface miroite à travers les arbres. Pauvre étang ! Nous sommes allés le voir, le flageller du jet de notre filet de pêche; nous avons fouillé ses bords envahis de roseaux, de salsolacées et d'algues marines. Rien; il n'a jamais montré de larves. Et nous n'en avons pas été étonnés. Son eau est salée, car il communique avec la mer; l'Anophèle n'y saurait pondre. Cherchons moins loin, et moins grand: « *de minimis curat Anopheles.* »

Les habitants de la région de Biguglia-gare accusaient, comme tous les cultivateurs de la plaine, le vaste étang, qui est à plusieurs kilomètres de leurs demeures. En réalité, les Anophèles qui remplissent leurs chambres viennent de moins loin, nous avons trouvé leurs gîtes à 900 mètres environ, dans des mares à galets, sous le pont du Bevinco : les larves d'Anophèles y foisonnent. Les bords des cours d'eau, les quelques résurgences (*bollari*), les mares laissées avant les chaleurs par les inondations et les pluies printanières, et enfin, d'une façon constante, hélas ! les fossés de drainage, les *fossoni*, mal ou jamais entretenus, voilà les gîtes. Ne calomniez pas, bonnes gens, l'étang de Biguglia ; regardez à vos pieds : ce fossé qui devrait drainer et qui n'est qu'un marais

linéaire, encombré de roseaux, de joncs et de lentilles d'eau, voilà le principal coupable !

Nous nous souvenons d'un soir, dans la plaine de la Casinca. Nous étions au pont de l'Orbitello, qui enjambe un grand fossé de dessèchement. De là, nous pouvions voir le canal principal : le grand fossone de San Pelegrino, des canaux secondaires, tous pleins d'eau, envahis par les herbes, fourmillant de larves d'Anophèles. Au couchant, la muraille des montagnes porte à mi-flanc la série des villages : Castellar, Penta de Casinca, Sorbo, Venzolasca, Loretto de Casinca, Vescovato. Ici, dans la plaine, autour de nous, rien, le désert. Des vignobles créés ont été abandonnés : le paludisme ! encore et toujours ! La nuit tombait ; les montagnes hautement découpées à l'ouest se détachaient sur le ciel vert d'eau et d'or pur. Et nous songions à la fin du Second Faust. Faust, souverain modèle d'un pays dont il a assuré le bonheur, achève son œuvre en creusant un grand fossé de drainage : par ce dernier travail d'assainissement, il mettra le comble à ses bienfaits. Soudain, Méphistophélès et ses Lémures arrivent. L'heure a sonné où Méphistophélès doit s'emparer de l'âme de Faust à qui il crie : « ce fossé sera ta fosse ! »

Grands fossoni de la plaine orientale, que d'espoirs vous avez ruinés !

(*A suivre*) Edm. et Et. Sergent et L. Parrot.

Directeur et Docteurs de *l'Institut Pasteur d'Algérie.*

ETUDES ARCHÉOLOGIQUES

CARLO ARU : Chiese pisane in Corsica.

Si l'Italie, après l'épreuve de la guerre et à travers les difficultés plus complexes de la paix, est disposée à jouer dans l'Europe nouvelle un rôle digne de son peuple, ses écrivains n'ont pas attendu cette époque pour exalter son génie propre. Et ils ont souvent raison, car la tradition essentielle de ce génie se confond avec le service même de la civilisation. Mais tandis qu'un gouvernement, préoccupé de définir ses visées nationales, est tenu par là même de leur imposer des limites, de simples écrivains peuvent s'abandonner sans inconvénient aux complaisances du souvenir et aux mélancoliques vanités du regret. Le curieux travail que nous analysons aujourd'hui sur *Les églises pisanes en Corse* est tout rempli de cette complaisance, et de cette mélancolie : de la complaisance, il en fallait pour consacrer tout un ouvrage, à la fois ouvrage d'érudition et ouvrage de luxe (avec dix planches hors texte) à des œuvres d'art aussi médiocres que

les églises corses ; mais la mélancolie domine le ton de l'ouvrage, car l'auteur ne se fait aucune illusion sur l'oubli dans lequel est ensevelie l'origine « italienne » d'un art d'ailleurs antérieur de sept siècles à la nation italienne.

Le livre était édité, en 1908, à Rome, par la maison Hermann Loescher, dont les armes portent les initiales de W. Regenberg. Sa composition est artificielle : trois chapitres, dont chacun est divisé en trois sections. Mais les chapitres ne portent pas de titre, et n'ont pas d'unité véritable. Ils ne sont pas suivis d'une conclusion d'ensemble.

I. — Introduction

L'Introduction rappelle combien l'art corse a été négligé. Seul Mérimée l'a étudié sérieusement. L'auteur connaît et discute les thèses de Mérimée ; mais il ne paraît pas avoir consulté le livre même (1) qui était déjà rare en 1908 : en citant le titre (p. 9 n. 1) il y introduit une inexactitude, il l'appelle Notes d'un voyage *archéologique* en Corse : les extraits précis sont rares, toujours sans référence et une fois même sans guillemets, alors que pour les autres textes l'appareil critique, sans être excessif, est abondant. Il lui reproche d'avoir, en rectifiant la date des anciennes églises corses que l'on avait fixée à tort au IXe siècle, attribué au XIe des monuments qui sont encore plus récents, et d'avoir classé universellement parmi les églises byzantines toutes les constructions religieuses de la Corse. Nous verrons plus loin, à propos de la date de la Canonica, que ces deux reproches solidaires ne sont pas mérités.

L'auteur circonscrit ensuite l'aire géographique de son sujet. Il reconnaît qu'on ne trouve pas en Corse des trésors artistiques comparables aux beautés indicibles du pays. Seules les deux plaines du côté de l'Italie, la plaine du Golo autour de Mariana, celle du Tagnone autour d'Aleria, ont pu être couvertes de monuments par les Pisans dès le début du XIIe siècle. C'est seulement dans la seconde moitié du siècle que cette expansion artistique gagna au Nord la vallée du Bevinco (St Michel de Murato, Ste Marie de Nebbio) et atteignit au Sud la région de Carbini. Une carte de la Corse (planche X, à la fin du volume) représente l'origine et les voies de cette expansion.

L'ère historique est aussi étroitement circonscrite que l'aire géographique : « Depuis la domination de Pise, la Corse n'a pas retrouvé la paix, n'a pas connu, jusqu'à 1811, un seul moment de trêve (p. 11) ». Il y a là une exagération, puisque

(1) *Notes d'un voyage en Corse*. Voir *Revue de la Corse*, nos 16, 17 et 18.

les deux périodes de 1755 à 1768 et de 1774 à 1791 sont mieux que des moments de trêve. Mais il est bien vrai que durant ces sept siècles l'art n'a tenu qu'une faible place dans l'histoire de notre pays. Le rapprochement entre celui-ci et l'ancienne Rome n'en est rendu que plus facile : « On dirait que dans cette petite île, au sein de ses rochers effrayants, l'Italie ancienne a caché le secret de ce rude héroïsme, force vive de notre race (p. 11). » Et l'auteur exalte les figures de Sampiero d'Ornano, de Pascal Paoli « che portano nell'anima l'impronta delle virtù di Roma, come se la maestosa rudezza dell' isola, l'immensità pura del mare, la natura libera, li avessero difesi dal contagio impura della civiltà nuova (p. 11) ».

II. — Généralités

Quoique l'auteur mentionne tous les principaux historiens de la Corse, il n'attribue une réelle valeur qu'à la relation de Filippini sur la période 1559-1593 (et sur la période précédente 1425-1559 décrite d'après Giovanni della Grossa, Monteggiani et Ceccaldi) et à l'interprétation qu'en donne Limperani en 1779 ; pour les temps plus récents il juge celui-ci « trop favorable au dur gouvernement des Génois (p. 17). » Son appréciation sur Cambiagi est celle de Limperani lui-même, mais il reconnaît l'intérêt des documents cités, qui a permis à M. Ambrosi de réagir contre la sévérité de cette appréciation classique (1). Enfin il n'éprouve pas et ne pouvait pas éprouver à l'égard de Gregorovius l'agacement qu'un Français éprouve, à n'entendre louer la Corse que contre la France (2).

De tous ces historiens Cambiagi est le seul dont les documents servent à fixer exactement les limites historiques de la domination pisane. Ils permettent d'affirmer qu'elle a commencé avant 1091 et a duré après 1284.

Les caractères généraux de cette ancienne architecture sont présentés avec une netteté remarquable: tout est roman, tout est pisan ou plus exactement lombard. Il n'y a pas comme en Sardaigne une tradition byzantine avant l'expansion pisane : c'est l'architecture romane lombarde qui apporte ses modèles comme sur une table rase. Faute de marbre, on trouve ou le calcaire à grains fins comme dans le Nebbio, ou le schiste luisant gris maçonné avec des briques (nord-est) ou plus à l'ouest, le granit. La première des planches hors texte permet de suivre les trois sortes de plans adoptés dans ces monuments : 1° la basilique dans la Canonica et la cathédrale de Nebbio, 2° un simple rectangle dans les églises de moindre

(1) Voir *Revue de la Corse*, première année n° 1.
(2) Voir *Revue de la Corse*, première année n° 2.

importance (St Michel, San Perteo, St Nicolas de Pieve), 3° une abside bipartite à Ste Cristine de Cervione et San Marione près Corte : cette dernière forme s'explique à Chypre ou en Crète par la dualité du rite, ici on pourrait l'expliquer par l'égale importance de deux saints patrons dont un seul est resté dans le souvenir des siècles suivants.

III. — La Canonica

L'auteur tient à préciser la date de la Canonica, que Mérimée, en rectifiant la date trop ancienne de Filippini (admise par Vitali et Cambiagi) aurait située à tort dans la première partie du XI^e^ siècle, à une époque où Pise n'avait pas encore assuré son autorité sur l'île. Les sources pisanes, ignorées de Mérimée, permettent d'affirmer que la Canonica a été construite à la fin du XI^e^ siècle ou dans les premières années du XII^e^. En effet le *De Gestis Pisanorum*, cité par Ughelli (vol. III de l'*Italia sacra*), rapporte ; 1° comment en 1119 l'Archevêque Pierre, avec le cardinal Pierre et Hildebrand, consul de Pise, alla en Corse en grande pompe pour consacrer l'évêque de Mariana et son église ; 2° que cet évêque s'appelait « Otho Columna, Indicelli filius », ce qui explique qu'il ait fait sculpter sur le fronton de l'église San Perteo les armes de la famille Colonna, fait rapporté par Canari d'après un manuscrit de 1246.

Les lecteurs de la *Revue de la Corse* (n° 17, p. 156, *note*) savent que Mérimée ne mérite nullement ce reproche, puisque c'est précisément à l'année 1119 qu'il a fixé, avec moins d'assurance que Carlo Aru, mais avec autant de précision, la construction de la Canonica selon le type que nous connaissons et où il voyait une restauration. Mais nous avons déjà noté que Carlo Aru ne paraît avoir du livre de Mérimée qu'une connaissance de seconde main. En revanche il a visité les monuments dont il parle, et il en donne une description toujours claire, détaillée et vivante.

La cathédrale de Ste Marie, dite Canonica, surgit comme en un désert, à 3 kilomètres de Lucciana, gare sur la ligne Bastia-Ghisonaccia, parmi les ruines de Mariana, dans une vaste plaine entourée de marécages. Complètement isolée, elle est tournée vers l'orient. Sur le portail de la façade, l'archivolte supérieure présente des animaux très grossièrement sculptés : en partant de la droite deux griffons affrontés dans une posture menaçante, un chien qui atteint un cerf, un lion ouvrant la gueule, l'agneau qui porte la croix. Le dessin de ces animaux est raide, comme s'ils étaient en bois : le tronc est tout d'une pièce, la tête très large. Les yeux sont indiqués

par un rond, les crinières par des lignes géométriques invariables. Les dents sortent de la bouche en forme de petites pyramides pointues. L'absence complète de courbes fait penser que l'auteur de ces sculptures est l'un des tailleurs de pierre qui ont travaillé à la construction de l'église : habitué à couper les pierres droites, il n'aura pas su plier sa main et son œil à la ligne courbe.

L'abside offre plus d'intérêt, et rappelle les églises de Sardaigne, comme San Simplicio di Terranova et Santa Giusta di Oristano. Du côté sud, on trouve trois grandes dalles encastrées dans le mur et chargées d'ornements. Mérimée suppose qu'elles ont été déplacées, qu'elles appartenaient d'abord au fronton parce qu'il croit que c'est là un fait unique ; mais S[t] Michel de Murato présente aussi sur la façade occidentale du clocher deux dalles sculptées, et de même à Pavie San Michele. Il s'agit sans doute de débris de l'ancienne ville de Mariana, dont beaucoup de matériaux, trouvés probablement lors des fouilles, ont été utilisés notamment dans la construction de San Perteo.

Du côté sud de l'église se dresse encore une construction massive, pleine, carrée (6 m. de côté) démolie à la hauteur de 3m. environ. C'est la base du clocher. L'échelle devait être mobile, ce qui facilitait la défense.

L'aspect général de la Canonica, simplicité du style, légèreté des formes qui n'ont pas encore la physionomie des monuments proprement romans, rappelle l'architecture qui fleurit en Italie depuis la domination lombarde sous l'impulsion des maîtres comàcini, et qui s'orientait vers le style roman mais en subissant encore une étroite dépendance par rapport aux nécessités de construction. Sur le continent cette dépendance est aujourd'hui masquée par les retouches de l'époque suivante ; la Canonica possède donc une valeur historique et documentaire exceptionnelle.

Aujourd'hui la Canonica, abandonnée de Dieu et des hommes, n'est plus qu'une ruine. « Les autorités françaises, si on ne peut dire qu'elles l'encouragent, regardent du moins sans y apporter le moindre tempérament, tout geste destructeur qui tend à cacher dans la langue, dans les coutumes, dans le sol de la Corse tout signe d'italianité. » (p. 51)

Deux planches hors texte ont pour objets l'extérieur (pl. II) et l'intérieur (pl. III) de la Canonica. La pl. IV est consacrée à San-Perteo.

Cette dernière église, à 390 m. de la précédente, est dans le même état de ruine et avait été construite dans le même style, quoique sur un plan plus simple (une seule nef). La fa-

çade imite la précédente. Au sud s'ouvre une porte dont l'architrave porte un bas-relief réprésentant deux animaux monstrueux affrontés devant un arbre. L'auteur n'est pas le tailleur de pierres qui a fait les sculptures de la Canonica. Il est plus maladroit, sa main est plus indécise et plus faible. En revanche la technique a un peu progressé : les yeux ne sont plus réduits à un petit rond, ils sont grands, ovales, avec un vague soupçon de sourcils. La ligne courbe est employée, et même avec une certaine complaisance : ainsi la queue est repliée sous le tronc en une large courbe semicirculaire. Les chapiteaux et les archivoltes sont richement ornés, comme la façade méridionale de la Canonica, de fragments empruntés aux ruines de Mariana. San Perteo porte les armes des Colonna. Elle a dû être construite très peu de temps après la Canonica, vers 1120 (1).

(*A suivre*) F. SANTONI.

ÉTUDES MINÉRALOGIQUES

LA PIETRA QUADRATA, pierre de Corse.

(*fin*)

Les hommes de la nécropole de Cagnano étaient donc des étrangers. Le poids des objets en bronze trouvés était d'environ vingt kilogrammes. Il y avait un grand nombre de fibules présentant une remarquable variété ; de nombreuses pendeloques ; des agrafes de ceinture ; des bracelets, des bagues dont une avec chaton, une poignée de poignard semblable à celle trouvée à Prunelli-di-Casacconi ; des anneaux en porcelaine vitreuse ; des perles en pâte de verre jaune avec des yeux bleus, des gobelets (ou creusets) et des plats en terre ; etc.

Après avoir étudié tous ces objets M. Chantre (2) a pensé que « cette nécropole doit remonter à la période proto-historique qui a reçu le nom d'hallstattienne et mycénienne. » On peut aussi conclure que les hommes qui y ont été inhumés « étaient de basse condition, par suite de l'absence d'un mobilier de beaux objets, armes ou bijoux propres aux riches sépultures des nécropoles mycéniennes du continent ».

(1) Depuis l'étude de Carlo Aru, San Perteo a été restauré ; voir *Indicateur Clavel*, n° 38, p. 33.

(2) M. Chantre. *La nécropole proto-historique de Cagnano*, près Luri, Corse. A. F. A. S. 30e session. Ajaccio. 1901.

MM. Ferton (1) et Romagnoli (2) ont conclu que l'on avait affaire à des fondeurs ; mais ces fondeurs, venus en Corse, en passant par l'Italie, habitaient notre île il y a environ 3.000 ans. Alors d'où tiraient-ils les métaux nécessaires à la fabrication de leurs objets ? Ils les vendaient aux Corses; comment ceux-ci les payaient-ils ? Bien d'autres questions pourraient être posées.

Revenons à la Pietra Quadrata. C'est la *Magnétite* ou pierre d'aimant. Elle cristallise dans le système cubique, par exemple, sous la forme d'un cube, assez souvent de la grosseur d'un dé à jouer. Elle a un aspect métallique, une couleur ferrugineuse. Ecrasé par un choc elle fournit de petits cubes. Sa densité varie de 4, 3 à 5, elle est donc pesante. Elle est dure, sa dureté oscille entre 5,5 et 6,5. Elle est riche en fer et l'on sait que les sels de fer sont astringents ; en effet relativement à leur application à la médecine « les préparations ferrugineuses y sont employées comme toniques, astringentes, apéritives. » On a observé, dans les roches,de la magnétite groupée en cristaux cubiques, d'un brun foncé et qui « n'étaient ni des épigénies originaires du fer sulfuré, ni des pseudomorphoses » (Haüy). Or, on trouve dans le Cap Corse, dans les schistes lustrés, des cristaux présentant tous ces caractères qui sont aussi ceux, ainsi qu'on l'a vu plus haut, de la *Pietra Quadrata*. On peut donc dire que cette pierre, qui est la *Magnétite*, existe en Corse.

On a émis l'opinion que la magnétite a pu mettre les hommes sur la voie de l'invention de la boussole ; ne sait-on pas, en effet, que pour avoir un aimant artificiel, on peut avoir recours à un aimant naturel, soit à la magnétite, et cela en frottant, toujours dans le même sens, le fer acier, contre cet aimant. L'aimant artificiel étant connu, pour avoir une boussole, il suffisait de trouver un procédé le rendant mobile dans un plan horizontal ; encore a-t-il fallu le trouver et le comprendre. Mais, ainsi que le faisait remarquer récemment M. Ed. Deladier, celui qui plaça le premier une aiguille aimantée sur un pivot fut le véritable créateur des vastes empires coloniaux.

Dans une conférence faite le 27 février 1920, à l'Université de Bruxelles, sur *le magnétisme et la constitution des atômes*, M. Pierre Weiss, professeur de physique à l'Université de Strasbourg, a parlé de la magnétite.

Supposons que d'un cube de magnétite, dit-il, on en déta-

(1) M. Ferton. *Les premiers habitants de Bonifacio, leur origine*. A. F. A. S. 30e Session. Ajaccio. 1901.

(2) M. Romagnoli. Loc. cit.

che une tranche parallèle à l'une des faces, puis qu'on la découpe en un disque circulaire que l'on collera sur un disque en mica. Si l'on place le tout dans le champ magnétique d'un aimant en fer à cheval, disposé de façon que les pôles soient sur une ligne verticale, on constate que le disque prend spontanément suivant la verticale, une position d'équilibre ; tournons le disque d'un certain angle et abandonnons-le, aussitôt il revient à la position d'équilibre. En réalité, il y a deux positions d'équilibre, dont les directions se coupent à angle droit Découpons maintenant un disque parallèlement au plan diagonal du cube, après avoir fixé ce disque sur du mica comme précédemment, mettons-le dans le champ magnétique de notre aimant en fer à cheval, on constate qu'il prend également deux positions d'équilibre, mais qui font entre elles un petit angle; il en résulte, à côté, la présence d'un grand angle, dans lequel aucun équilibre n'est possible.

Si l'on opère avec la pyrite magnétique, en modifiant cependant le dispositif de l'expérience, on constate qu'il y a dans le cristal de cette pyrite un plan qui seul est le siège du phénomène magnétique. « Il est possible d'aimanter la substance parallèlement à ce plan ; il est impossible de l'aimanter perpendiculairement à ce plan. Il en résulte que la substance de cette pyrite magnétique se comporte comme si elle était composée de petites boussoles dont tous les axes seraient parallèles ».

Il semble donc que la pyrite magnétique se comporte comme si toutes ses molécules étaient pivotées autour d'axes parallèles, ce qui est une forte présomption en faveur des *aimants moléculaires*. On est parti de là pour déterminer le moment atomique de différentes substances et l'on a constaté, par exemple, que «celui du fer est onze fois *un certain moment magnétique* (1) *plus élémentaire encore que celui de l'atôme* », c'est à-dire qu'il y aurait *un moment magnétique fondamental* qui est le *magnéton* de M. P. Weiss, au même titre qu'il y a *l'électron*.

En poursuivant ses recherches, M. P. Weiss est parvenu à définir *le champ moléculaire*, qui peut-être servira à expliquer certains phénomènes bien connus, mais inexpliqués, comme, par exemple, le fait qui consiste dans la production de charges électriques par la compression d'un cristal de roche ; à démontrer que les cristaux liquides de Lehmann sont aussi le fait des phénomènes d'orientation qui dérivent d'un champ moléculaire ; etc.

(1) Dans un aimant le moment magnétique est le produit obtenu en multipliant la force d'un pôle par la distance qui sépare les pôles de nom contraire.

Le magnéton intervient donc dans la description de l'atôme en précisant dans quel état il se trouve ; il interviendra de plus en plus dans l'analyse des phénomènes chimiques, dans la connaissance des solutions, etc.

Nos ancêtres qui voyaient dans la magnétite et peut-être aussi dans la pyrite magnétique, des pierres merveilleuses, ne devaient guère penser à quelle fin, merveilleuse certainement, elles se prêteraient, c'est-à-dire, à *la connaissance de plus en plus nette de la matière*. Cependant ils les avaient remarquées et ils les avaient appelées : *pierres merveilleuses*.

D. Hollande

LES POÈTES CORSES

UN POÈTE DIALECTAL IGNORÉ

Anton' Sébastianu LUCCIARDI

dit « *Prete Biaggio* »

(1764-1860)

Antoine-Sébastien Lucciardi, dit « *Prete Biaggio* », né à Santo-Piétro di Tenda, dans l'ancienne province du Nebbio, en 1764, mort en 1860, fut, en son temps, le plus illustre des poètes de cette partie de l'Ile. Barde populaire aux productions chaudes de sentiment et d'affection il a su donner à son vers lumineux et facile, qu'il pliait à tous les mètres, une facture originale. Un grain d'humour, — humour vraiment corse —, mélange fantaisiste de gaieté franche, de cocasserie et de saine philosophie revêt son œuvre tout entière d'un cachet de réalisme, d'authenticité, de beauté.

Qu'il y a loin de ces délicieux « *canzunieri* » satiriques et burlesques de notre vieille Corse, qui raillaient toute chose sans animosité, sans méchanceté, à nos pâles « *improvisateurs* » pour périodes électorales !

A.-S. Lucciardi, observateur avisé, psychologue averti, sut voir et juger, avec une impartialité dont il faut lui savoir gré, les travers de ses contemporains. Des faits curieux, des événements familiers survenus dans Santo-Pietro ou dans les cantons limitrophes, il nous a laissé une satire consciencieuse et finement judicieuse dans ses moindres détails. Portraits, caractères, descriptions, traits d'esprit, tout chez lui est bien groupé, bien « *au point* ».

Il connait ses acteurs : leur vie est la sienne propre ; aussi sait-il les railler, les louer aussi, — rarement cependant, — et surtout les estimer. Sa poésie respire l'honnêteté et la franchise. Là est tout le secret de sa popularité. Tous les sujets

sont propres à exciter sa verve et son inspiration : les plus sérieux même et les plus bouffons. La variété n'est pas la moindre de ses qualités. Il écrit au gré de sa fantaisie, laisse parler tour à tour son cœur et son esprit : son imagination est peu romanesque.

Ses « voceri » railleurs, ses « lamenti » burlesques, ses « canzone » joyeuses et humoristiques, on se les passa de main en main, à Santo Pietro, à San Gavino, à Vezzi, à San Crespino. Aux quatre coins du Nebbio —, ce foyer de la chanson corse, — la réputation de « Prete Biaggio » fut celle d'un grand poète.

Disputes de femmes, voceri de coqs, de souris, de chiens.., chansons de poux, — « *J'appelais le cochon par son nom* », — petites comédies, sonnets spirituels à des amis, etc., etc., voilà les sujets chers à notre « *canzunieru* ». Je me représente volontiers ce poète paysan improvisant au milieu des pasteurs et des « *zapaghioli* » coiffés de la « *baretta misgia* » et vêtus de drap corse. Je l'entends donner la réplique à ses auditeurs entêtés, les railler avec bonhommie, les forcer à rire par ses bons mots... Car ce satirique a le don de doser son esprit. Et il n'est pas rare que telle ou telle de ses satires, somme toute peu méchantes, se termine par un bon mot, — j'allais dire un sourire, une sorte de cabriole à la Charlie Chaplin.

Mais la perfection n'est pas humaine ; et l'on pourrait reprocher à Prete Biaggio de se laisser parfois trop « *empoigner* » par son sujet, de le traiter trop en détail, d'être, en un mot, d'une prolixité qui choque un tantinet. Nous nous en tenons, ici, au texte corse, la traduction, pour si exacte qu'elle soit, ayant toujours un caractère de fadeur, partant de longueur... Cependant il nous faut tenir compte de ce que le dialecte corse se prête peu aux courtes descriptions, qu'il est pauvre d'expressions fortes, qu'il a besoin, pour paraître, de se parer, — est-ce un si vilain défaut ? — comme une femme aux charmes naturels peu éblouissants, mais qui sait l'art d'être coquette. Ce compte fait, on comprendra que la périphrase, les images forcées, l'exagération, pour tout dire, font partie intégrante de notre dialecte, — j'allais dire de tout dialecte, — et l'on pardonnera à Prete Biaggio d'en avoir usé... un peu trop.

Il écrivait au courant de la plume et fort probablement corrigeait peu ou pas du tout. Cela nous explique pourquoi, à côté de vers délicieux, d'une franche inspiration, nous trouvons parfois de regrettables chevilles, de ternes clichés...

Quoi qu'il en soit A.-S. Lucciardi est le véritable poète de l'humour corse et, à ce titre, il mérite toute notre sympathie.

Malheureusement ce poète du Nebbio était trop modeste pour donner à ses œuvres, aussi nombreuses que variées, tout le retentissement qu'elles méritaient. Un grand nombre de ses poésies, de ses « cummediole », — et des meilleures, — ne nous sont pas restées ; d'autres ne nous sont parvenues qu'en partie. Grâce à la piété laborieuse de son arrière petit-fils, le poète dialectal Jean Pierre Lucciardi, quelques-unes de ces dernières ont pu être publiées, il y a quelques années, dans les almanachs « *L'artigiano* » et « *Il Chiaravale* » de Bastia. Mais il en est d'autres demeurées manuscrites, — la plupart en italien, — dont la valeur n'est nullement négligeable. Certaines même, telles que « *Tàbaccone* » et la « *Canzona dei San-Gavinacci* » sont de délicieuses pochades brossées de main de maître. Nous devons également au délicat auteur de « *Maria-Jentile* » la reconstitution de certaine cummediola : « *a Mamma Sò* ». C'est un petit acte fort spirituel représenté pour la première fois, — l'unique, — à Santo-Pietro di Tenda, le Mardi-Gras de l'année 1821. Nous devons ce vrai régal à J. P. Lucciardi qui a pu, non sans peine, reconstituer l'œuvre en entier, en recourant à la mémoire des vieux du village, qui se rappelaient, — pour l'avoir jouée. — les principales strophes et scènes de cette farce carnavalesque.

« *Puesi corse e taliane,* » c'est le modeste titre du recueil posthume de ce qui nous reste de l'œuvre de Anton' Sebastiano Lucciardi : quatre « lamenti, » un « vocero, » deux sonnets, trois ou quatre « canzone, » une « cummediola » et divers fragments.

Cela fait quelque 70 pages d'humour. (1)

Et que voilà de bons et beaux vers !... et bien corses. C'est en les lisant que nous sommes vraiment en contact avec « *Prete Biaggio,* » ce « buontempone » dont l'esprit mordant et railleur, mais mesuré, devait lui attirer la crainte des sots et la sympathie des honnêtes gens, ses vrais amis.

En parcourant ces poèmes où le fait le plus insignifiant au premier abord est monté en perle fine, on se souvient des mots cocasses et profonds qui agrémentent les discussions de nos paysans corses. Dans chaque vers éclate le franc parler du peuple de nos campagnes et de nos monts. Antoine Sébastien Lucciardi a vraiment ce tact, cet à-propos, cet accent de vérité que réclament de tels sujets ; — c'est de la satire de bon ton.

H. Yvia-Croce

(1) Cette brochure mi-imprimée, mi-manuscrite, n'a pas été mise dans le commerce (*N. d. l. D.*)

SOUVENIRS HISTORIQUES

Le Sentiment de la Justice chez les Corses

(L'an de Rome 517).

L'amour de la justice et le sentiment de la générosité ont, de tout temps, caractérisé le peuple corse. A l'appui de cette assertion, nous ne ferons prévaloir ni l'opinion des historiens anciens et modernes, ni les anecdotes dont fourmillent nos annales et nous nous bornerons à rapporter un fait entre mille tiré de l'histoire de l'incursion romaine en Corse.

Licinius Varus, voulant couronner son consulat de l'honneur du triomphe, résolut de conquérir la Corse qui, loin de se soumettre comme la Sardaigne, avait toujours repoussé victorieusement le joug des Romains.

L'an de Rome 517, il fit avancer ses troupes vers la Ligurie. Mais obligé de se fixer pendant quelque temps pour dominer cette province révoltée, il se fit précéder dans l'Ile, par son lieutenant Marcus Claudius Glicia, qu'il avait investi du commandement de l'armée consulaire.

Fier de sa nouvelle charge et confiant dans la fortune de ses armes, Claudius était impatient d'en venir aux mains avec les Corses. Il les attaque, mais ceux-ci, transportés d'un enthousiasme patriotique, résistent énergiquement à son attaque impétueuse. Le carnage est affreux, mais les Romains sont mis en déroute ; cet échec force Marcus Claudius à conclure un traité de paix peu honorable pour lui.

Licinius Varus arrive avec le reste des troupes. Indigné de cette paix conclue sans son intervention, il fait enchaîner Marcus Claudius, rompt le pacte et s'avance contre les insulaires qu'il attaque avec acharnement, sans obtenir cependant de succès définitif. Découragé par ces revers, voyant d'ailleurs arriver le terme de son consulat, il quitte l'île de Corse et part pour Rome avec ce qui lui reste de troupes.

A Rome, le sénat ne jugea point le consul digne de recevoir les honneurs du triomphe, mais il décida de punir de façon exemplaire le malheureux Marcus Claudius Glicia, que Lucinius Varus avait amené chargé de fers.

Observateurs rigides de la discipline militaire, les sénateurs furent d'avis que le prisonnier serait livré à la merci des Corses qui cependant n'avaient à se plaindre que des actes arbitraires du Consul Licinius Varus. Les Romains espéraient par là pallier leur injustice et leur mauvaise foi.

Marcus Claudius fut donc ramené dans l'île et présenté tout nu et attaché avec des chaînes à l'Assemblée présidée par le Grand Juge. L'officier romain, exposa que le sénat et le

peuple de Rome, protecteur du droit des nations, envoyaient prisonnier l'auteur principal de tant de désastres pour que les Corses en tirassent une juste et sévère vengeance.

Le Grand Juge répondit, au nom du Conseil, qu'on n'avait point à se plaindre de Marcus Claudius, mais du Consul Varus et du sénat seuls coupables ; le premier d'avoir violé la foi des traités, le second d'avoir, sous le voile de la justice, couvert l'horreur du dol et de la fraude. Et qu'après avoir tenté d'enlever à un peuple inoffensif, sa liberté et son indépendance, le sénat devait rougir de recourir à des moyens hypocrites, en envoyant enchaîné un homme innocent.

Marcel Claudius fut mis immédiatement en liberté.

Le lieutenant de Licinius Varus, s'embarqua pour Rome, où il trouva cette férocité qu'il n'avait pas rencontrée chez les Corses que l'on traitait de barbares et de sauvages. Il fut emprisonné et tué dans son cachot ; son cadavre, traîné dans les rues de la ville, fut jeté dans le Tibre. Cette mort indigna les Corses qui se déclarèrent les ennemis jurés des Romains.

Ce fut alors, (an de Rome 521) que le Consul Caïus Papirius résolut d'assujettir à tout prix l'Ile de Corse, regardée comme hostile à la République et comme l'instrument du soulèvement continuel de la Sardaigne contre Rome. Il débarque avec son armée dans le golfe appelé, par Ptolémée, Casalus Sinus et connu aujourd'hui sous le nom de golfe de Saint-Florent et s'avance jusqu'aux Champs de Myrte (la Mortella) où il remporte une grande victoire. (1)

Les Corses défaits se dirigent du côté des montagnes. Papirius, croyant à une panique générale, les poursuit vigoureusement, avec l'espoir d'un triomphe complet ; plus il les harcèle, plus ils fuient. Mais, à peine les Romains se trouvent-ils engagés dans ce labyrinthe de rochers énormes, que les Corses tombent sur eux en masse compacte, les entourent de toutes parts et les taillent en pièces. Le manque d'eau fait que beaucoup de Romains, qui furent épargnés par le fer, succombèrent exténués de soif.

Dans cette déplorable situation, le Consul fait le sacrifice de son orgueil. Il propose un traité avantageux pour les Corses. La soumission et les propositions de Papirius sont acceptées et, depuis, le peuple corse fut l'allié de la République de Rome et l'observateur le plus scrupuleux de ses lois et de sa juridiction.

Jean de Quenza

(1) Relire à propos de cet article l'intéressante réponse à une *Question Corse* parue dans le N° 17 de la *Revue* (sept-octobre 1922) dans laquelle M. Paul Arrighi relate en partie les faits où se retrouvent ces mêmes généraux romains. *(N. d. l. D).*

IMPRESSIONS DE CORSE

CURSUS VITAE... en Corse.

(fin)

La vie, nous l'ignorons encore, est pleine d'imprévu, et cet imprévu réserve plus de déceptions que de surprises heureuses. La neige du printemps tardif est restée sur les hauteurs ; nous la trouvons en abondance au col de la Foce, et le chemins présente des difficultés inattendues. La neige s'attache aux pas, les jambes s'alourdissent, la tête bourdonne, et la solitude est vraiment trop pesante. Arriverons-nous jamais?

Nous nous répétons que, ce col une fois atteint, l'effort principal sera donné : nous nous trouverons sur une crête, avec un large horizon devant nous et des routes différentes entre lesquelles nous pourrons choisir. Nous verrons enfin le ciel au-dessus de nos têtes, tandis que dans cette forêt qui nous promettait tant de joies, nous marchons d'un pas toujours plus lassé, oppressés par la voûte de verdure, sans voir nettement où nous mènent les sentiers parmi lesquels il est si malaisé de garder la direction utile. Arriverons-nous jamais ?

Le découragement nous prend ; marchons pourtant Nous n'en pouvons plus ; marchons encore. Et voilà que la route se dégage des sapins, arrive à un tournant ; une bâtisse en ruines se dresse au-dessus du chemin, c'est le vieux fort gênois du col de la Foce : nous sommes au but !

Il était temps, nous allions succomber ! La force nous revient soudain, et confus de nos défaillances, nous nous promettons de n'y jamais céder désormais, car nous comprenons à cet instant que l'heure de la victoire doit coïncider bien souvent avec l'imminence de la défaite.

Epuisés, joyeux quand même, nous goûtons, sur ces hauteurs désertes, la joie de l'effort récompensé, et, d'un regard assuré, mais déjà plus modeste car nous savons ce que nous a coûté la réussite, nous contemplons les monts environnants, de ce point culminant qui marque le partage des eaux entre la Méditerranée et la Mer Tyrrhénienne.

D'un élan splendide, droit, symétrique, bien dégagé, le Belvédère se découpe sur le ciel profond. Son sommet neigeux donne l'impression d'une beauté parfaite, inaccessible. Les trois pointes du Monte d'Oro paraissent et disparaissent derrière les nuages poussés par le vent ; l'œil cherche avidement à surprendre leurs contours réels, capricieux et brisés, qui se révèlent et se dérobent tour à tour ; sous la bise vio-

lente, la forêt voisine chante et gémit de ses voix innombrables; le ciel est menaçant et la crainte nous assaille. Sommes-nous donc montés si haut pour ne trouver encore qu'inquiétudes, angoisses et menaces? Ce ne sera pas encore ici, pour nous, la douce halte et le repos; il faut repartir; mais au moins, de ce faîte, nous voyons, de plus loin, et, à l'horizon du côté du versant ligure, le ciel brille sous une échappée de soleil: c'est de là que nous vient l'espérance, et c'est de ce côté que nous continuons notre route.

D'ailleurs, elle est plus douce, désormais, à nos pas mieux aguerris: nous redescendons vers Vizzavone toute proche, le long d'une jolie allée où la neige diminue peu à peu. Que nous importent maintenant les petites difficultés, nous en connaissons de plus grandes, et, les yeux fixés sur les coins du ciel bleu qui apparaissent à travers les arbres, nous ne songeons plus aux épreuves passées.

Soudain, nous nous arrêtons, éblouis: un sommet tout blanc, un sommet d'argent étincelle dans le ciel: c'est le Monte Rotondo dont la cime brille d'un éclat fantastique et irréel, sous les rayons d'une source lointaine qui ne pénètrent pas jusqu'à nous.

Nous en sommes touchés comme d'une révélation.

O beautés idéales, pressenties ou entrevues à l'aube de nos vingt ans: amour du bien, culte de l'art, adoration de tout ce qui est pureté, poésie et bonté, demeurez dans notre âme pour la soutenir et l'exalter, comme s'imprimera dans notre esprit l'image immaculée du Monte Rotondo sous les rayons d'un soleil invisible!

Cette apparition éblouissante ne doit pas cependant nous captiver ni nous arrêter, le chemin qui serpente va la cacher à nos yeux; nous redescendons vers le village en songeant, avec un soupir, qu'il faut aussi s'occuper des détails de la route, mais en gardant au cœur le souvenir de la beauté apparue, et comme la nostalgie de régions privilégiées.

Vizzavona, est, avec sa forêt, une oasis charmante. Au pied du Monte d'Oro, le village se blottit dans une gorge étroite; y trouverait-on cent maisons? Peut-être, en y joignant les quelques villas éparpillées tout auprès. Le site est sauvage, pittoresque, en même temps que gracieux, et le torrent qui descend de la montagne en sautant de roc en roc, apporte à ce coin qui semble perdu dans les bois, la note agreste de ses cascades avec l'obsédante rumeur de son bouillonnement. C'est de là que partent les ascensions pour le Monte d'Oro qui dresse devant nous ses cimes mystérieuses et tentatrices. Notre chemin ne nous appelle pas vers lui, et, quoique nous

ayons contemplé avec admiration, avec envie peut-être, ces sommets que d'autres graviront, nous reprenons notre marche vers des curiosités nouvelles.

Elles seront nombreuses, car le chemin s'accroche entre les sommets et les abîmes, dominé par des cimes qui nous semblent des Alpes plus élancées, plus dégagées, plus humaines, plus au niveau de notre compréhension. Tout ce pays, d'ailleurs est d'une séduction infinie, parce que ses aspects ne dépassent pas nos facultés d'admiration et de sensation ; nous n'avons nul besoin d'une longue accoutumance, d'une éducation nouvelle pour arriver à comprendre. D'autres beautés ont pu nous frapper sans nous émouvoir ; ici, les aspects de la nature, aussi grandioses et sauvages qu'ils soient, demeurent harmonieux, s'accordent avec nos désirs : ils sont tels que nous les eussions rêvés. C'est un ensemble accompli dont les oppositions restent ce qu'elles doivent être pour toucher nos cœurs et nous charmer, dont les contrastes sont toujours opportuns pour nous faire mieux sentir ce qui est passé et ce qui va paraître.

Parmi cette nature, si équilibrée dans sa diversité, on ne peut s'étonner de trouver une population accueillante sans obséquiosité, généreuse et digne, et ardemment française. Nous sommes fiers d'être en France dans un pays si beau !

La route qui, de Vizzavone, monte à Vivario, puis redescend pour passer sur le Vecchio, traverse, dans un paysage de pierres, tumultueux et passionné, les gorges les plus pittoresques dominées de pics majestueux ; et jusqu'à Corte, on a la vision curieuse des petits villages corses accrochés au flanc des montagnes, confondus avec le rocher, groupés chacun autour du clocher carré de leur coupole génoise.

Corte lui-même, vieux repaire, au pied du Monte Rotondo, n'est qu'un gros village, malgré ses maisons à six étages, bien serrées autour de la citadelle, entre la montagne et le ravin où viennent se rencontrer le Tavignano et la Restonica. Il semble que l'on soit là très loin du monde, et la mélancolie nous prend, car nous savons que les paysages vont devenir austères dans notre course vers le nord.

Toutefois, la vallée verdoyante du Golo rafraîchit encore nos yeux et notre cœur ; jusqu'à Ponte-Leccia, nous aimons à côtoyer cette eau verte, aux fugitives broderies d'argent, qui coule entre de petits rochers clairs ; nous jouissons avec plus d'ardeur des derniers plaisirs qui s'offrent à nous, car déjà nous pressentons la fin du voyage.

Au-delà de Ponte-Leccia, les massifs magnifiques du Monte Cinto et du Monte Padro nous dominent un moment dans la sérénité de leur isolement splendide ; puis c'est la morne val-

lée de la Navaccia, avec la tristesse infinie de ses collines presque sans végétation, sans habitants, d'où la vie paraît entièrement disparue. Les amas de rochers que nous avons traversés semblaient refléter les terreurs des grands orages d'âmes et des luttes ardentes, mais rien n'est navrant comme cette région désolée des environs de Pietralba qui n'est qu'inertie, stérilité, abandon, silence. La tristesse sans espoir doit naître de l'absence d'émotions, et les vies agitées et douloureuses sont moins navrantes que les existences sans joies ni peines, pour qui tout est grisaille, demi-teintes, immobilité...

Quelques beaux panoramas nous sont encore réservés : la fertile et verte Balagne apparaît comme une vraie terre promise, terre de Chanaan, parsemée de vergers où serpentent les ruisseaux ; puis c'est l'éclat des golfes de l'île Rousse, et l'opposition magnifique des teintes de la mer si bleue et des rochers bruyamment vermeils.

Les vapeurs amarrés au port nous parlent de prochains départs, aussi donnons-nous plus d'attention que jamais aux beautés uniques qui passent sous nos yeux. La ville morte d'Algajola, elle aussi, nous rappelle la fuite du temps, mais la curieuse Calvi nous amuse avec sa vieille ville et ses remparts hérissés de cactus.

Nous traversons de nouveau la riche Balagne dont la fertilité dissimule le péril toujours redouté de la fièvre. Des souvenirs qui sont comme des échos d'un monde plus actif, nous accueillent au passage : c'est au couvent de Corbara que le père Didon se retira quelque temps chez les Dominicains ; et, non loin de là, s'ouvrent les carrières de granit d'où l'on a emporté sur le continent le socle de la colonne Vendôme.

La tristesse de la Navaccia étreint nos cœurs une seconde fois ; mais à Ponte-Leccia, non loin du village natal de Paoli, nous retrouvons le tumultueux Golo que nous allons suivre encore quelque temps, et qui, afin d'augmenter, semble-t-il, nos regrets, s'entoure coquettement de châtaigneraies, d'olivettes, pour prendre ensuite ses ébats au pied des derniers maquis. Les plantations d'eucalyptus se succèdent ; leur parfum qui domine toutes les senteurs de l'île, devient de plus en plus pénétrant à mesure qu'on approche des marécages ; car voici l'isolement morne des étangs de Biguglia, et, bientôt au loin, la mer....la mer qui va nous reprendre, mettre une fin à ce beau voyage que nous terminons éblouis et pleins de regret, comme on quitte une vie heureuse et comblée.

Bastia, la plus grande ville de Corse, est moins corse que les autres cités de l'Ile ; elle se rapproche davantage d'une ville d'Italie ou de tout autre coin méditerranéen. Toutefois, le bassin du vieux port, étroit, fermé, encadré de hautes mai-

sons à six étages et à multiples fenêtres bariolées de linge et de vêtements, a un aspect, surtout le soir, particulièrement vénitien ou génois.

Pour retrouver mieux la Corse dont nous voulons garder les vivantes impressions, gagnons, au nord de Bastia, quelque hameau de la montagne, dans la direction du cap Corse. Par une route qui monte doucement, élevons-nous sensiblement au-dessus de la ville et de la mer.

Les asphodèles aux fleurs pâles ont envahi les premières pentes, puis les vergers de citronniers apparaissent dans les ravins ; à l'entrée d'un chemin, une arcade ombragée par un large pin laricio, découpe sur le ciel intense un profil tout latin, des violettes et des cyclamens poussent dans l'herbe sur le remblai du chemin.

Tandis que l'on monte, l'horizon de la mer s'étend : l'île d'Elbe, avec son grand souvenir, sort d'un rideau de vapeurs et devient plus précise à mesure que l'on s'élève. L'une après l'autre, Pianosa, Capraïa se révèlent ; à chaque pas, on découvre davantage, on voit mieux et de plus loin.

De même, en avançant dans la vie, on saisit mieux bien des choses, on a comme une compréhension différente de ce que l'on connaît déjà, on s'élève assurément en esprit, et la course de la vie n'est qu'une marche vers les cimes, plus ou moins rapide, enthousiaste et consciente. Que l'on s'y prête, qu'on le désire ou non, la vie, avec ses expériences, est bien l'enseignement suprême.

Dans les creux de la montagne, les oliviers centenaires tordent leurs troncs tourmentés sous leur feuillage d'argent grêle ; l'humus devient rare et les pierres abondantes ; le petit village de Pietrabugno que l'on atteint par escalade, se distingue à peine des éboulis environnants.

Mais, de là, quel panorama ! En bas, la mer bleu foncé se frange d'argent au long des rochers ; la côte montagneuse se prolonge au nord jusqu'au cap Corse avec les convulsions d'une terre volcanique ; le contour des îles s'est affirmé dans les brumes pâles du large, et, tout au fond, sous la ligne du ciel, l'horizon est coupé de points rouges où le soleil allume des reflets et des éclairs. L'eussions-nous cru ? C'est la côte d'Italie ! C'est la terre où nous irons en quittant cette île charmante, et où, malgré nos regrets de ce que nous quittons, nous espérons retrouver la lumière et la beauté.

Cette apparition nous est douce, et, en descendant le large escalier taillé dans le jaspe vert de la montagne, tout n'est pas regret dans nos cœurs. C'est que nous avons entrevu l'avenir ; le lendemain déjà nous possède, nous commençons à nous détacher du présent.

Ils sont heureux ceux qui, au déclin de leurs jours, lassés d'une course ardente, et riches de beaux souvenirs, peuvent s'embarquer pour le grand voyage avec la ferme assurance des clartés futures. Qu'il nous soit donné, à l'heure du suprême détachement, de retrouver en notre âme pleine de reconnaissance et de mélancolie très douce, les impressions de cette descente de la montagne, au-dessus de Bastia, vers la mer à laquelle nous allons nous confier.

Le soir, quand le bateau quitte le port inondé d'une clarté diffuse, nous voyons peu à peu s'éteindre, au bas de la verdure noire de la montagne, les lumières qui marquaient pour nous la côte. Bientôt, nous n'avons plus derrière nous, au loin, que la lanterne rouge du vieux port. Alors, dans le grand isolement de la nuit et de la mer, frissonnants de cette nouvelle solitude, nous rappelons à nous nos souvenirs ; ils commencent à prendre, avec l'éloignement, une intensité qu'ils ne perdront plus, et nous nous répétons ce mot d'Ibsen, déchirant comme un adieu, consolant comme une ferme promesse : « On ne possède éternellement que ce qu'on a perdu ! ».

A. S. C.

VARIÉTÉS CORSE

UNE ÉLECTION en CORSE

III. — LA CONCLUSION.

A Me Campiglia en hommage à son talent d'homme de grand Cens

Cependant l'heure sacro-sainte était venue et le dépouillement se faisait lentement, accusant une majorité écrasante à Monsieur Barretali. Mais il y avait plusieurs communes dans le canton et la majorité y semblait moins certaine. Aussi, les mauvaises langues, toujours ces maudites mauvaises langues, prétendaient que Monsieur Rogliano trainait les choses en longueur de façon à connaître, même officieusement, les résultats des autres communes avant d'avoir terminé le dépouillement de la sienne. Je m'excuse de me faire le colporteur de telles insinuations, mais un historien ne peut se soustraire à ses devoirs aussi pénibles ceux-ci soient-ils. On chuchota donc que le maire avait l'intention, en cas d'insuccès, de bruler les bulletins, voire même l'urne. Peut-on concevoir que des adversaires soient assez pervers pour supposer aux autres des intentions tellement criminelles, alors qu'il est si simple de majorer les votes dans sa propre commune, surtout quand on est entouré d'amis aussi sûrs.

D'ailleurs les événements se chargèrent bien de donner le démenti le plus formel à ces calomnies, car une automobile arriva du village voisin deux minutes après la clôture du dépouillement.

Et si les automobilistes furent reçus froidement ; pas tous cependant, puisque le chauffeur reçut, pour son compte, une balle dans le bras, une de ces balles anonymes si fréquentes en temps d'élection, à croire qu'elles tombent des arbres comme des châtaignes trop mûres ; si donc les automobilistes furent froidement reçus, ce ne fut pas parce qu'ils arrivaient en retard sur l'horaire, mais parce qu'ils apportaient la preuve de la mauvaise foi des voisins.

* * *

En effet, la commune voisine, il vaut mieux ne pas la nommer, pour ne pas livrer sa honte au Grand Public, avait déclaré nuls vingt-cinq bulletins à clef au bénéfice de Monsieur Barretali. Comme celui-ci n'avait, par ailleurs, que vingt voix de majorité il était donc battu de cinq voix.

Et la désespérance s'installa en maîtresse au cœur de ses partisans. Oh ! certes, pas de tous. Monsieur Rogliano, en vieux lutteur des champs de bataille électoraux, ne pouvait aussi facilement déposer les armes et se déclarer vaincu. Quand bien même son parti n'aurait plus qu'un défenseur : lui-même, ce parti pouvait être certain que ce défenseur lutterait jusqu'à son dernier souffle... l'électoral.

Mais pour lutter, il faut non seulement connaître les intentions de l'ennemi, mais même les faits passés. Si beaucoup de gens se laissent battre, c'est souvent parce qu'ils ignorent cet aphorisme ou ne lui accordent pas toute l'importance qu'il doit avoir.

Laissant donc ses amis se lamenter, tout au moins in petto, Monsieur Rogliano emmena chez lui un des automobilistes et se fit raconter, par le menu, tout ce qui s'était passé dans la commune adverse.

Il apprit ainsi qu'on avait annulé des bulletins sur lesquels une main anonyme avait écrit : Monsieur Barretali, propriétaire à Pinarello, ou à Lavezzi. Ce qui était, d'autre part, rigoureusement exact.

Monsieur Rogliano réfléchit une seconde, lampa une gorgée de muscat doré, s'essuya la moustache d'un revers de main et, à grands pas tranquilles, se dirigea de nouveau vers la mairie.

* * *

« Mes chers amis, vous croyez la partie perdue. Combien grande est votre erreur. Car à côté de la loi sacro-sainte qui

doit servir de guide à tout éligible, à tout électeur, à tout bureau, à tout maire conscients des nobles devoirs qui leur incombent en période d'élection, il y a la jurisprudence et j'ajouterai même la Jurisprudence Corse, car c'est chez nous, les champions du vote, qu'est née cette science qui règle aujourd'hui le sort électoral des candidats de la France entière aussi bien dans l'Ile de Beauté, que dans Lille en Flandre.

— Bravo, s'écrièrent la plupart des assistants, sans même avoir compris l'à peu près assez osé.

— Or, vous êtes là à vous lamenter, comme des femmes au pied d'un lit mortuaire. Où est le mort ? pas ici, certes ; mais bien dans la commune voisine. Car qu'a fait cette commune, elle a déclaré nuls des bulletins à clef, dit-elle. Quelle clef y a-t-il, je vous prie ? Aucune, évidemment. Monsieur Barretali est-il propriétaire à Pinarello, est-il propriétaire à Lavezzi ? C'est certain ; c'est indéniable ; c'est la vérité vraie. Nul ne peut dire le contraire. Mais dira-t-on, on n'a pas le droit d'ajouter quoi que ce soit sur les bulletins. Comment l'entendez-vous ? S'il y a une erreur matérielle sur ce bulletin, n'a-t-on pas le droit d'écrire que le candidat s'appelle Barsius, dans le cas où l'imprimeur aurait écrit Antoine. N'a-t-on pas le droit de faire un bulletin à la plume ? N'avons-nous pas, nous-mêmes, admis des bulletins au nom de Monsieur Luri qui étaient tout aussi à clef.

— Bravo !

— Pardon, s'écria une voix, comment faire la preuve ? puisque ces bulletins étaient bons, ils ont été brûlés.

— Pierre-Antoine, tu me navres et si je ne te connaissais, je te prendrais pour un de nos ennemis. Notre parole ne suffit-elle pas ? D'ailleurs la commission de recensement appréciera lorsque les procès-verbaux arriveront ».

*
* *

Mais les procès-verbaux n'arrivèrent pas, ce soir-là tout au moins. Ce qui arriva, ce fut une nouvelle discussion entre les quatre grands vents. Qui l'emporta d'*a tramuntana*, *u sciroccu* ou *u maestrali* ? On ne le sut jamais, mais ce fut encore les fils télégraphiques qui payèrent les frais de la guerre, de celle des vents, s'entend.

*
* *

Cependant la Préfecture, entre temps, avait proclamé élu Monsieur Luri et ce sur la foi des télégrammes reçus des communes avant la discussion entre les vents dont il vient d'être dit un mot discrètement, comme on ne saurait que le faire alors qu'il s'agit de forces surnaturelles qui échappent à notre faible entendement. Car la Préfecture ne pouvait savoir combien et comment la Jurisprudence avait été violée.

Mais le Maire de Traunato n'avait toujours pas les procès verbaux. Enfin le lundi, vers 9 heures, une automobile amena le maire de la commune de l'ouest qui devait traverser le chef-lieu de canton pour aller voir son collègue de la commune de l'est et revenir avec lui et leurs deux procès verbaux.

Enervés par l'attente, les Traunatais se montrèrent quelque peu agressifs, mais Monsieur Rogliano, fort de ses droits vainqueurs, sut se montrer magnanime et prit la défense de celui qui avait, la veille, violé les lois d'usage.

L'automobile put passer. Elle revint deux heures plus tard, ramenant les deux maires et Monsieur Luri, qui alla saluer immédiatement son adversaire. L'Histoire nous apprend que nos ancêtres, de la Renaissance, n'auraient su s'entr'égorger sans s'être, conformément à la sainte Etiquette, confondus en politesses charmantes. Or en Corse, on est traditionnaliste et, puis, il ne s'agissait pas de s'entr'égorger.

Chacun se retira chez des amis, et on sacrifia à la Nature qui, elle, aux heures des Repas, à fort peu de condescendance pour les lois qui sont autres que les siennes, fut-ce la Loi Electorale.

*
* *

Mais, pendant ce temps, les voisins inquiets de ne rien savoir, avaient quitté leurs coquets villages et à travers les sentiers ombreux découpés au sein du maquis parfumé, étaient venus se grouper autour de Traunato, sans pénétrer dans le village même. C'était là une décision pleine de sagesse. Qui peut, cependant, se vanter d'échapper à la volonté des Puissances surnaturelles. Le soleil monta ; les étrangers, en cherchant des coins d'ombre, se répandirent tout autour du village et par le fait du Dieu Hasard, arrivèrent à le cerner complètement.

Le soleil monta encore, et vint frapper les crânes un peu échauffés par les libations de la Victoire, puisque ces étrangers considéraient leur candidat comme élu, de même que les Traunatais buvaient à la santé du leur.

Que dirent-ils alors ? nul ne le saura jamais, même pas ceux qui se firent les messagers de nouvelles tendancieuses. Car vers une heure de l'après-midi, un berger, non encore électeur, de par son jeune âge, arriva à Traunato, lequel déclara, avec de l'effroi dans la voix, que le village était cerné par des hommes en armes qui parlaient de tirer sur la place si Monsieur Barretali était proclamé.

Qu'y avait-il de vrai dans tout cela ? Des armes en temps d'élection ! cela n'a rien d'extraordinaire ! cela peut servir à faire des vivats. Que les étrangers ne manifestent pas beaucoup de sympathie pour Monsieur Barretali cela n'avait rien

de bien extraordinaire. Mais de là à conclure à la possibilité d'un massacre, c'était aller un peu vite. Toutefois la situation était troublante.

Mais Monsieur Rogliano, en vieux vétéran des batailles électorales, trouva encore une solution élégante à laquelle chacun, amis et adversaires, se rallia : Il fallait aller au Chef-lieu consulter le Préfet, qui, en continental, verrait la situation d'un œil plus froid et suggèrerait une idée pratique ; pendant ce temps, les étrangers lassés regagneront leurs demeures et le danger immédiat sera écarté, en admettant qu'il ait jamais existé.

*
* *

Mais,si le trajet n'est pas très long de Traunato à Ajaccio, en revanche les routes sont tellement mauvaises, que les messagers n'étaient pas revenus le lendemain matin et les procès-verbaux des deux communes externes n'étaient pas encore remis à la mairie de Traunato.

Or, on n'est pas maire d'un chef-lieu de canton, sans connaître la Loi ; la proximité du Prétoire de la Justice de Paix n'est-elle pas suffisante pour saturer l'air de principes de Droit dont les gens intelligents savent faire leur profit.

Il est certain, les textes sont là, que les procès-verbaux doivent être remis par deux membres du bureau ; s'ils ne le sont pas, le Préfet adresse une réquisition à la gendarmerie locale qui en prend possession et les remet au maire du chef-lieu, contre reçu ; mais cela ne peut durer éternellement.

Le vote était clos depuis une journée et deux nuits ; on ne saurait attendre davantage. Le maire proclamera donc les résultats à 10 heures que les procès-verbaux aient été remis ou non.

*
* *

Dix heures.

« Mes chers amis, j'ai l'honneur de proclamer élu comme conseiller général du canton, Monsieur Barretali, notre ami, J'aurais voulu vous donner officiellement les chiffres du canton entier, que nous ne connaissons qu'officieusement. Monsieur Barretali à cinq voix de majorité, en rétablissant les bulletins que certains ont considéré comme nuls et que la commission de recensement a admis. Mais comme officiellement, je n'ai que les résultats de Traunato, je proclame Monsieur Barretali élu avec 187 voix de majorité ».

J'aurais voulu, cher lecteur, vous décrire les splendeurs de la manifestation qui se déroula alors à travers les rues si pittoresques du village, mais je suis impuissant, bien que j'en comprenne profondément toute la grandeur, à décrire, comme elles doivent l'être, ces manifestations si pures, si sincères de l'enthousiasme populaire.

*
* *

A cuatre heures du soir, les procès-verbaux arrivèrent enfin, mais Monsieur Rogliano conscient des devoirs que lui imposait la Loi, refusa de faire une seconde proclamation qui n'aurait eu aucune valeur et qui, en équité, eut dû être la même que celle du matin.

« D'ailleurs, ajouta-t-il, il y a des juges au Conseil d'Etat et le Bon Droit ne craint les critiques de qui que ce soit. »

A. MAITROT

LES POETES MODERNES

La Fontaine de Tofo

Tofo, *verte fontaine* (1) *où baignèrent mes lèvres*
Jadis, quand, tout enfant, j'errais en liberté
Parmi les hauts taillis ou s'aggrippent les chèvres,
C'est à toi que je rêve en ce matin d'été...

Je revois le canal fait d'un granit rustique
Où buvaient tour à tour rouliers et paysans,
Et la table, débris du Cardo (2) *basaltique*
Solide comme un roc et poli par les ans.

Un fauve châtaignier aux rameaux centenaires
Mettait sur le vieux mur un panache d'orgueil
Et les serpents de ses racines, débonnaires,
Se courbant mollement me faisaient un fauteuil.

Là, du proche environ, venaient, tous les dimanches
Des gens vifs et rieurs jouer à la Morra,
Et c'étaient sous le dôme épais des longues branches
Des chants comme jamais mon cœur n'en entendra...

A son ombre, le soir, j'aimais parfois entendre
Ces lamenti d'amour répétés par l'écho,
Que venait moduler quelque femme à l'œil tendre
Fille de Riventose *ou bien de* Venaco.

Flot jailli du rocher, à la fraîcheur de neige,
Qui parfume et nourrit le sol du cher ravin,
Ah ! pour te célébrer comme il faudrait, que n'ai-je
L'âme du grand Pétrarque et son plectre divin !

Car je voudrais pouvoir, c'est le vœu de ma muse,
Te dédier un chant superbe et triomphant,
Et faire de tes bords comme un second Vaucluse
O toi qui fus si douce à mes lèvres d'enfant !

Germain TRÉZEL (3)

(1) Située sur la Commune de S[t] Pierre de Venaco, à quelques centaines de mètres du village.— (2) Sommet qui domine St. Pierre.
(3) Auteur de *Fleurs du Maquis*, poésies Corses, préface de Jean Aicard. 1 broch. in-8, 1920, 5 fr.

La pêche
Dans l'étang de Biguglia.

Le VII[e] Congrès des Pêches maritimes qui s'est tenu à Marseille au mois de septembre dernier avait inscrit à son programme une excursion en Corse. Le *Bulletin de la Société Centrale d'Aquiculture* qui vient de nous tomber sous les yeux a relaté excellemment cette excursion, Les voyageurs, qui firent la randonnée classique, Calacuccia, Porto, Piana, Cargèse, Ajaccio, Vizzavona, Bastia, ont emporté de leur voyage une impressoin grandiose. Nous n'en parlerions pourtant point, si le D[r] J. Pellegrin qui a écrit la relation de cette excursion ne nous avait en même temps donné une intéressante description de la pêche dans l'Etang de Biguglia.

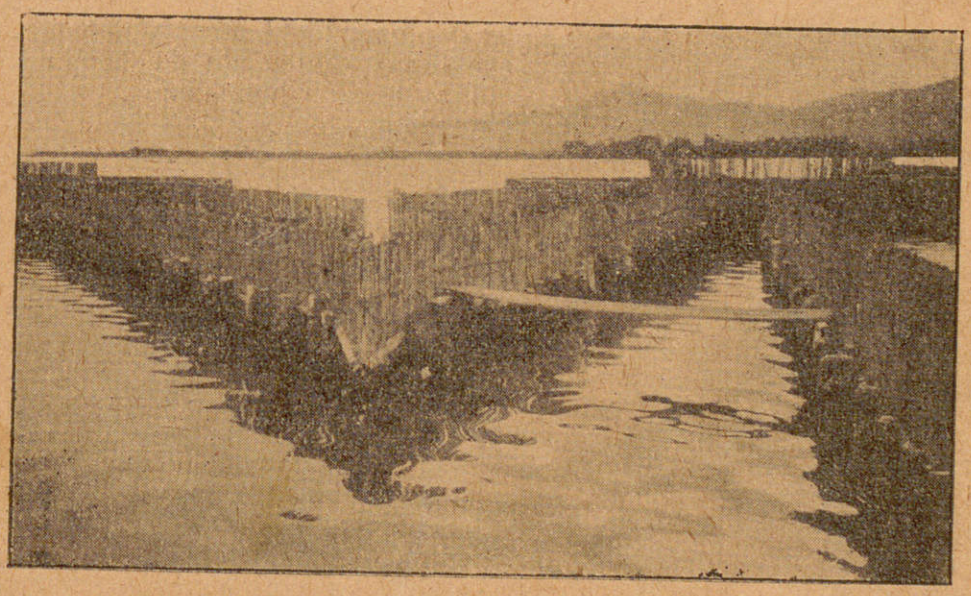

Une bordigue de l'étang de Biguglia.

On connaît ce vaste étang littoral saumâtre qui s'étend sur une longueur de près de 13 kilomètres, un peu au sud de Bastia et qui couvre une superficie de 1600 hectares environ. Il s'ouvre sur la mer à sa partie Nord par un petit chenal, reçoit quelques petits ruisseaux d'eau douce du côté de l'ouest et se trouve, au sud, relié par un canal au Golo.

L'importance de la pêche, dans cet étang, est considérable. On y trouve des anguilles, des loups, des muges et quantité d'autres petits poissons. Le principal procédé usité pour capturer le poisson consiste dans l'emploi de piéges appelés « bordigues ». Au printemps, les barrages du chenal étant levés, le poisson entre dans l'étang. Quand, après y avoir séjourné plus ou moins longtemps, il veut regagner la mer, il trouve le barrage rétabli et vient buter contre un ingénieux système de palissades en bois et de roseaux qui le condnit immanquablement dans un étroit espace circulaire ou « tour » où il est alors facilement capturé.

En dehors de ce procédé qui est employé par la Société d'exploitation de l'étang, un grand nombre de pêcheurs professionnels, inscrits maritimes, posent en tous temps des filets dits « verveux » qu'ils retirent le lendemain ou les jours suivants. M. Pellegrin relate à ce propos la façon pittoresque dont cette pêche s'exerce et qui en fait une sorte de « pêche régate ». Toutes les barques montées par les pêcheurs sont réunies à heure fixe devant les bâtiments d'exploitation. Un signal est donné et les bateaux partent en même temps. Chaque équipage, à force de rames s'efforce de distancer le voisin pour aller placer ses filets à l'endroit qu'il juge le plus favorable. Le poisson capturé appartient au pêcheur. Mais il est obligatoirement vendu à la société fermière de l'étang qui fixe un prix invariable pour l'année quelles que soient l'espèce ou la dimension du poisson. Pour 1922, il était fixé à 1 fr 50 le kgr.

Signalons encore comme autre procédé de pêche dans l'Etang de Biguglia, celui employé par les pêcheurs du village de Borgo qui poursuivent le

poisson au moyen de la foëne, sorte de trident avec lequel ils le piquent sur le sable. Procédé primitif qui a l'inconvénient de laisser échapper de nombreux poissons meurtris ou blessés qui périssent sans profit ou deviennent la proie des crabes.

Quoi qu'il en soit l'exploitation piscicole de l'étang de Biguglia est une affaire importante puisque le droit de pêche y est affermé annuellement pour 90.000 francs. Emile Franceschini.

Nouvelles Bibliographiques

L'ANNU CORSU

Cette importante et luxueuse publication, qui constitue la plus belle Anthologie des meilleurs écrivains régionalistes et la première Revue littéraire en langue corse, obtient un succès mérité parmi les Corses de l'Ile, du Continent, et surtout des colonies et de l'Etranger. La presse lui a consacré des comptes-rendus nombreux et flatteurs et l'édition de 1923, tirée à trois mille exemplaires, est déjà presque épuisée. Les Directeurs, qui conservent le soin de la rédaction, se sont adjoint un Administrateur, M. Michel Susini (35, Avenue de la Victoire, Nice) qui reçoit dès à présent la correspondance concernant les dépôts et la publicité pour l'édition de 1924, en préparation. Elle marquera encore un progrès sur la première d'une présentation pourtant impeccable.

Rappelons à ce propos que M. A. Clavel, Directeur de la *Revue de la Corse* reste à Paris le dépositaire exclusif de l'*Annu Côrsu* et des publications qui seront éditées par le nouvel Almanach régionaliste.

La Langue Corse

Les très intéressants efforts en vue de la constitution d'une langue Corse par la conjonction des différents dialectes, soumis à une règle grammaticale qui n'est pas encore établie, continue de se manifester.

M. Ambrosi vient de publier la troisième livraison de *A Lingua Corsa*, datée de *Pasqua 1923*, qui contient d'intéressantes citations du dialecte ancien de l'*Au delà des Monts*, précédées de notices et complétées par des annotations comme il convient à des textes classiques. Une biographie du poète paysan Alexandre Ambrosi (Lisandru di Castineta) complète utilement les poésies reproduites que suivent quelques œuvres modernes de MM. Orsini, Ricci, Danton et Franceschi. M. Paul Fontana termine ce fascicule par une savante étude de neuf pages sur la morphologie de la langue corse.

Au même moment la *Biblioteca Corsa, Diretta da Paulu Arrighi*, fait paraître une première brochure (Prezzu : *Cinquanta soldi*) contenant deux comédies de l'un des auteurs de « *L'annu Corsu* », M. A. Bonifacio.

All' Urna ! se compose de trois actes en vers reproduisant spirituellement les scènes qui se déroulent en période électorale dans un village du cap Corse. On peut dire que c'est l'équivalent de la savoureuse *Election en Corse* que notre collaborateur M. A. Maitrot conte dans le présent numéro aux lecteurs de la *Revue*. Que les deux tableaux soient en prose française ou en vers corses, leurs auteurs ont su y déployer également une verve sarcastique empreinte de la plus pure philosophie rabelaisienne.

U Scupatu, qui complète cette brochure, forme trois tableaux en prose de mœurs rurales dans lesquels des paysans corses célèbrent toutes les vertus d'un compatriote que l'on croit mort pour ensuite lui attribuer tous les vices en apprenant qu'il vit encore ! M. Bonifacio s'y révèle un fin observateur autant qu'un habile écrivain.

M. P. Arrighi, avec sa compétence en la question, a fait précéder ces deux pièces d'observations orthographiques. Certes tous ces efforts dispersés sont louables et utiles mais combien plus profitables à la cause que l'on veut servir s'ils commençaient par s'unir eu vue de créer, avant toute autre chose, une grammaire et un dictionnaire, fondements de toute langue. Sur cette question primordiale, tout le monde est d'accord mais personne n'agit.

Un petit-fils de Renan

C'est sous ce titre que le jeune et éminent collaborateur de la *Revue*, M. D. Paganelli, vient de donner aux Lettres françaises une belle, sincère et impartiale étude du petit-fils de Renan, Ernest Psichari, glorieusement tombé au combat du 24 Août 1914.

Sous la magie de son style et l'allure philosophique de sa pensée, nous suivons, pour ainsi dire pas à pas, le développement de ce grand caractère que fut l'auteur du *Voyage du Centurion*.

Les phases de cette crise morale où il faillit sombrer et qui se dénoua heureusement dans la grande paix de l'âme reconquise, les étapes successives qu'il lui fallut franchir avant d'atteindre au suprême bonheur qui est Dieu ; en un mot, cette vie si brève et si pleine, il appartenait au philosophe et au poète d'en retracer le processus et d'en fixer les traits pour nous en faire sentir toute la beauté, la grandeur, le sacrifice.

De ces pages, imprégnées d'une forte personnalité, se dégage un don indéniable de poésie qui revêt tout ce qu'il touche d'un charme particulier.

Admirons sans réserve la nouvelle prière sur l'Acropole, précédant son étude, et qu'il dédie à Renan à l'occasion de son centenaire.

Ne nous rappelle-t-elle pas, dans son lyrisme enflammé, cet hymne d'amour à la Corse, « *In memoriam Gallieni* », (1re année, n° 4) que l'élite des lecteurs de la *Revue* accueillit comme un bijou littéraire ?

Fervent admirateur de Renan, l'auteur essaie de rapprocher l'aïeul et le petit-fils dont les caractères, malgré leur opposition, se concilient cependant dans leur essence en aboutissant aux mêmes conclusions : l'amour du beau, du bien, du vrai par la recherche et la connaissance du divin « qui vit encore « et vivra éternellement, au cœur de « l'humanité. » RÉGULUS.

Le mois qui vient de s'écouler a été particulièrement fertile en productions d'œuvres corses, et voici que, malgré l'augmentation du nombre de ses colonnes, *La Corse Moderne* est obligée d'en ajourner le Compte-rendu au prochain numéro.

Bornons nous aujourd'hui à citer :

Kallisté, poème en 6 chants par Morucci ;

L'île parfumée, La Corse, par Georges Avril ;

A Letia, fantaisie corse par Maistrale ;

Notre Maquis, roman Corse par S. Daizeto ;

Visages Corses, avec illustrations par Jean Maki,

Valentine de Saint-Point, par H. Le Bret, etc. ; sans oublier les articles de Trygée, Jean Béraud, etc.

Nous parlerons du nouveau film *Corsica*, dont le succès s'accentue chaque jour, en disant aussi quelques mots de l'*Indicateur de la Corse*, cédé après 15 années de publication.

De la France en Corse.

Dans le n° du 15 juin de la *Nouvelle Revue*, qui déjà, en 1921, fut hospitalière pour le grand poète corse Salvator Viale, traduit par MM. J. Carabin et L. Villat, nous lisons le récit, rapide et mouvementé, d'une excursion en Corse par M. L. de Montgolfier. Quand on porte le nom du précurseur de l'aéronautique, il est assez naturel que la voie de l'air soit le chemin préféré. Mais en empruntant la route aérienne d'Antibes à Ajaccio, l'auteur a-t-il cru sortir de France pour intituler son article : *De la France en Corse* ?

Il nous conte très agréablement les épisodes de son court voyage, la cordiale réception qu'on lui fit à Bonifacio et comment, dans la maison de Napoléon il réprima bravement le sans-gêne habituel des touristes anglais.

Il est moins heureux dans ses appréciations lorsqu'il nous dit que Paoli fut exilé en Italie par Napoléon et que si celui-ci compte chez les Corses « une grande majorité, la mémoire de Paoli est *cependant* restée fidèle *parmi certains d'entre eux...* »

Que dire de ses précisions géographiques ? Il situe à 16 kil. d'Ajaccio et à 570 m. d'altitude le château Pozzo di Borgo qui est en réalité distant de 13 kilom. 8 et élevé de 660 mètres.

De même il place la Sardaigne à 18 kil. de Bonifacio tandis que la largeur du détroit n'en compte que 10 à 11.

Mais comment M. de Montgolfier peut-il préférer le tour du Cap Corse au circuit des Calanches, qu'on lui a cité, avec raison, comme étant « la plus belle excursion de la Corse », puisque, d'après son récit, il n'a été que jusqu'à Piana ? Il vante en passant le confort moderne de l'*Hôtel des Roches rouges* fort apprécié par une colonie d'anglais qui s'y étaient installés.

Une Anglaise qui a visité tous les pays du globe sans crainte de la mer parce que « les bateaux Anglais sont excellemment confortables et les marins anglais les meilleurs du monde », s'étonne que Madame de Montgolfier n'ait pas eu peur de venir par hydravion. Elle s'attire cette juste réplique : « une française n'a pas peur des airs car nos appareils sont les meilleurs et les aviateurs français les plus habiles du monde. »

Et l'auteur de cet intéressant article termine en se demandant si l'ancienne île de Corse n'est pas maintenant reliée au Continent puisqu'il n'a « touché l'eau ni à l'aller ni au retour. » QUIDAM.

La Corse pépinière de marins

Sous ce titre M. André Dardy, président de la section bastiaire de « La Ligue Maritime et Coloniale » vient de publier dans son organe *Mer et Colonies* (juillet 1923) un très intéressant article.

Après avoir vanté toutes les beautés et les ressources de la Corse, montré les vertus guerrières de ses enfants pendant tout le cours de son histoire, M. Dardy cite la pléiade de marins corses qui se sont distingués dans la marine française. Son article, évocateur de l'énergie de la race, contribuera utilement au bon renom de la Corse chez les cinq cent mille membres de la Ligue.

Il faut demander cet intéressant numéro et recevoir également tous les autres *pendant un an*, par le simple versement de *trois francs* au compte postal de la Ligue : *Paris. 150.51.*

Aucun français ne doit se désintéresser de notre avenir maritime dont dépend la sécurité et la prospérité de la France. Envoyez votre souscription actuellement maintenue au taux infime d'avant-guerre, au directeur de « La Ligne Maritime et Coloniale », M. Rondet-Saint, dont l'habile et infatigable activité a su élever en dix ans le nombre des adhérents de trente mille à cinq cent mille, en attendant que vous l'aidiez à atteindre le million nécessaire. Le Corse insulaire ne doit pas se désintéresser des questions maritimes.

L'alliance Corse de Mussolini

Un de nos fidèles abonnés nous adresse à ce sujet l'importante note complémentaire que nous reproduirons ci-après.

L'indication que donne le dernier numéro de la « *Revue de la Corse* » au sujet de l'alliance corse de « Mussolini » est intéressante et mériterait d'être précisée.

Je crois qu'elle contient cependant une erreur en ce qui concerne le titre de comte porté par les Bernardini de Lucques ; ce titre est en effet infiniment plus ancien que ne l'indiquent les renseignements que vous avez publiés et s'applique à une famille qui n'est nullement corse d'origine.

Les Bernardini, de Lucques, sont comtes palatins par lettres de Charles Quint concédées à Cesar Bernardini, Chevalier de l'Eperon d'Or en 1536, noble de l'Empire germanique en 1541. Ces titres leur ont été reconnus à nouveau en 1819, c'est-à-dire à une date antérieure à celle que vous indiquez pour le passage en Italie des Bernardini de Corse.

Il y a mieux : le chef actuel de la famille Bernardini, le comte Cosimo, est né lui-même à Lucques avant cette date, en 1831.

Tout cela ne s'oppose en rien, bien entendu, à la question de l'alliance corse du Président du Conseil italien. Mais je crois qu'il est utile, pour préciser celle-ci, de ne pas la compliquer d'indications moins exactes. N. P.

PAYSAGES DE CORSE

L'ETANG DE DIANA.

Dans ma chambre tremblait à peine la lueur du matin, j'ouvris ma fenêtre. Une ligne incertaine encore, du côté de l'Orient, traversait le linceul immense de la nuit et séparait, d'une nuance empourprée, le ciel et la mer. Les flots du Tavignano coulaient sans bruit sous les piliers, à peine visibles, de son pont de bois. Le fort d'Aleria à droite, montrait sa masse sombre au dessus de la colline. Les bruits naissaient au-dessous de moi, on menait les chevaux à l'abreuvoir, les bœufs à la rivière. Les portes s'ouvraient dans la ville naissante, la ruche laissait s'envoler les abeilles travailleuses. On frappa à la porte de la maison, le pêcheur gardien de l'étang de Diana, prévenu dès la veille, monta l'escalier et vint nous avertir qu'il était temps de partir.

Nous le suivîmes, mon compagnon de voyage et moi, pour nous engager dans un étroit sentier à demi caché par les buissons et les cistes égrenant sur nous, et derrière nos pas, sur le sol humide, les perles de rosée que la nuit avait semées sur leurs branches. Nous marchions depuis quelque temps, lorsque tout à coup, un coin de l'étang, qu'un pli de terrain nous avait empêché de voir jusque-là, nous apparut étincelant sous les rayons du soleil levant. Nous traversions alors un champ sablonneux, fraîchement éventré par la charrue ; aux bords du champ, devant nous, de sombres et vastes bouquets de verdure nous cachaient la plus grande partie de l'étang ; ce sont les magnifiques lentisques qui bordent Diana et lui font une ceinture toujours verte, qui lui composent une couronne jamais flétrie. Nous arrivâmes. A travers les branches faiblement espacées, nous voyions les eaux scintiller et frissonner sous les baisers du soleil : un léger

murmure s'élevait dans l'air sonore, c'était le lac battant doucement la roche brune, c'était la voix des flots chantant l'hymne du matin. Les lentisques penchaient la cime de leurs branches les plus élevées pour les tremper dans les eaux bleues, formant ainsi des dômes de verdure : les bords de l'étang se repliaient dans leur milieu formant les réduits les plus mystérieux que jamais nymphe ait pu rêver.

Notre guide nous avait quittés, nous recommandant de nous glisser, à l'aide des branches et des racines centenaires des lentisques, jusqu'à l'une de ces grottes dans laquelle il pourrait engager son embarcation et où nous aurions attendu qu'il vînt nous prendre. Quelques minutes s'écoulèrent, et la barque poussée par une main vigoureuse, fendant, de sa quille mince et fine, l'eau frémissante, appuya sa proue contre les bords rocheux en déchirant la mousse verte qui les couvrait. Nous nous trouvions à la pointe occidentale de l'étang, dans une petite anse, quelques coups de rame suffirent pour nous faire voguer en pleine eau. Les bords s'élargissaient devant nous, dessinant deux immenses courbes inégales, brisées en quelques endroits et se joignant à leurs extrémités, du côté de la mer, pour former un magnifique bassin, calme et vaste lit dans lequel s'étendaient les flots dormants. Nous embrassions alors, d'un seul coup d'œil, le splendide tableau qui s'étalait devant nous, nous assistions à un de ces sublimes spectacles dont la nature, au mois de mai, sous notre ciel corse, n'est pas avare.

Le soleil montait calme et radieux dans le ciel, dissipait les blanches vapeurs qui planaient dans l'air au-dessus de lui, mettait des franges roses aux légers nuages qui s'écartaient, comme pour l'adorer, traçait sur la mer un large sillon lumineux, or en fusion scintillant, ruisselant de lumière, échelle éblouissante ; illuminait la grève, jetait d'innombrables paillettes diamantées sur les sables grisâtres, et, pendant que là-bas, au fond du lac, l'île Sainte-Marie restait dans l'ombre, abritée par les collines du sud-est, lançait autour de nous et sur notre petite voile mollement déployée les flèches d'or de ses rayons.

A l'ouest se déployait toute la chaîne des montagnes de l'île, s'abaissant pour disparaître vers le nord et le sud, et dominant de ses pics géants la scène immense au milieu de laquelle, perdus, nous nous agitions. Les cimes neigeuses s'éclairaient ; il y a quelques instants, les premières lueurs de l'aube les estompaient de teintes élyséennes, roses douces et pâles. Elles resplendissent maintenant éclatantes de blancheur, montrant seulement de temps en temps quelques tâches grises, — grandes roches pelées et nues, où viennent se briser les traits de feu dardés par le globe de lumière. A mesure qu'il s'élève au-dessus de l'horizon, les derniers voiles diaphanes du crépuscule se déchirent ; sa clarté se répand descendant peu à peu vers les plaines, donnant aux grands arbres, sombres encore, leur verdure, à la montagne encore bleue des dernières ombres de la nuit, ses nuances véritables, ses aspects différents.

Les nombreux villages disséminés et perchés sur les hauteurs, vrais nids d'aigle, sont sortis de l'ombre, les rideaux de vapeur derrière lesquels la nuit les cachait ont disparu, crevés et dispersés. Les lignes confondues dans la masse se dessinent, les gorges se détachent en s'éclairant : cette nature tourmentée montre toutes ses sublimités : doux paysages, riants aspects, lignes mollement ondulées, pics déchirés, flancs ravagés, précipices dont le regard s'effraie, elle s'étale tout entière en se livrant au soleil fécond.

L'air est tiède, vierge encore de tout bruit ; on respirait mille senteurs embaumées ; aucune brise, pas un souffle ne brisait la surface unie de l'étang ; notre voile tombait inerte le long du petit mât.

Autour de nous régnait un calme profond, une sérénité inexprimable : on eût dit que la nature se recueillait afin de mieux revivre sous l'influence de ces rayons qui lui apportaient la vie nouvelle d'une nouvelle journée ; que, silencieuse elle se préparait à jeter avec plus de force ces bruits variés, innombrables qui sont la grande voix, la voix unique de la création au travail. On n'assiste pas impassible à un pareil spectacle. Nous nous sentions émus, de cette émotion qui ne permet que d'admirer, qui éteint toute parole sur les lèvres.

L'âme se réfugie dans le monde chimérique mais splendide de l'idéal, là où rien n'est terne, froid et mesquin, là où tout est coloré, vivifiant, sublime comme la scène qui nous entoure.

Alexandre Grassi.

A nos amis. — Il ne suffit pas de reconnaître l'utilité de la *Revue*, il faut l'aider à vivre en lui recrutant de nouveaux abonnés.

Société d'études pour la Corse

Le 7 mars 1923 a eu lieu l'Assemblée constitutive de la *Société d'études pour le développement économique de la Corse*, dont le Conseil d'Administration, présidé par M. Margot, Directeur Général de la Compagnie P. L. M., comprend MM. Caudrelier, Directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Alfred Fraissinet, Président de la Compagnie marseillaise de navigation à vapeur et Goyard, Directeur de la Compagnie de Chemins de fer Départementaux, concessionnaire des voies ferrées de la Corse. M. Piccioni, Sous-Inspecteur attaché à la Direction P. L. M. a été nommé Secrét. du Conseil.

Fondée au capital de 150.000 francs, ayant son siège social 88 : rue St Lazare, la Société d'Etudes va porter ses efforts sur les questions qu'elle considère comme essentiellement vitales pour l'Ile de Beauté. La première, celle qu'elle met en tête de ses préoccupations, est celle du tourisme, richesse à peu près inexploitée jusqu'ici. L'organisation, par la Compagnie P. L. M., de services réguliers d'excursions en auto-cars dans l'Ile, et l'établissement, par la Cie Fraissinet, des traversées de jour pour se rendre de Nice en Corse, représentent déjà de notables améliorations très appréciées par les touristes. La Société favorisera la création de tous services de transports publics, reconnus utiles, et s'appliquera à obtenir un aménagement meilleur des hôtels existants, ainsi qu'un équipement hôtelier plus complet de l'Ile.

Enfin, pour le développement agricole et industriel, où tout à peu près est à créer, un appel pressant sera fait aux compétences techniques et aux groupements financiers susceptibles de s'intéresser à une œuvre nécessaire, et tout particulièrement à l'utilisation des richesses hydrauliques. La Société ne peut en effet que se borner à examiner les affaires qu'elle juge devoir et pouvoir s'acclimater en Corse, et à attirer l'attention des établissements financiers sur ces affaires ;

La Société d'Etudes comprenant les représentants des organismes les plus autorisés pour toutes les questions intéressant le développement économique de la Corse, apporte un élément de sécurité qui donnera confiance à tous et semble donc devoir inaugurer une ère d'activité féconde pour l'Ile de Beauté.

Les Amis de la Corse

Le *Touring Club de France* qui éditait récemment « *La Corse par la route* » vient, dans son numéro de mars, de publier un nouvel et intéressant article sur la Corse : « *Comment peut-on aller en Corse ?* » — « *Peut-on passer l'hiver en Corse ?* » -- « *Quelles sont les meilleures stations ?* » — « *La vie y est-elle mouvementée ?* » — tels sont les chapitres de ce petit article écrit d'une façon concise, et dont les indications sont fort exactes. Il est illustré de plusieurs photographies et la couverture même du numéro de la *Revue du Touring Club* reproduit la route bordée d'Eucalyptus qui conduit de Cargèse à Piana.

On nous permettra de citer la conclusion de cet article : « Tout porte à croire, dit le signataire, que la Corse va sortir enfin d'une somnolence qui confine à la léthargie. Pour aider la Corse, a dit M. Millerand, il faut qu'elle s'aide elle-même. Malheureusement le pays est perdu par la politique et les intérêts personnels des uns ou des autres. Les Corses sont pauvres et dans l'impossibilité de faire quoi que ce soit ; ce sont des gens honnêtes mais qui manquent d'initiative et d'énergie. Ils ne savent pas utiliser comme il faudrait le bulletin de vote.

« Pour aider la Corse il faudrait créer en France une « *Société des Amis de la Corse* », qui interviendrait auprès des pouvoirs publics, n'accepterait comme membres que des hommes connaissant et aimant la Corse, et qui ferait plus en une année que tous les Corses réunis en dix ans. »

Cet appel ne restera pas vain et nous croyons savoir que plusieurs bonnes volontés s'emploient activement en ce moment à faire revivre l'ancienne section du *Club Alpin Corse*, fondée jadis par le regretté Henry Boland, et que la mort de plusieurs de ses membres, puis la guerre, ont désorganisée. MM. Philippe Leca, l'auteur du « Guide Hachette de la Corse », secrétaire général de la section corse du Club Alpin et Emile Franceschini, secrétaire-chef au conseil municipal de Paris, recueillent à cet effet des adhésions et se proposent de provoquer une réunion dès que leur nombre permettra la réalisation d'un utile effort.

Nous ne pouvons que les encourager et les assurer, dans cette voie, du concours absolu de la *Revue de la Corse*.

QUESTIONS CORSES

36. — Les œuvres de Filippi, de Corte, ont-elles été publiées ?

Dans un article nécrologique inséré dans un journal de Bastia, le 26 Janvier 1895, on lit ces deux phrases :

« Quoique obscure et modeste, la mission de M. Filippi, de Corte, a été encore belle et enviable.... L'amour du prochain, la tolérance, un vif sentiment d'une justice bienfaisante, une haute idée de la nature humaine, tel était le fond de son être...

« A ces qualités de cœur s'unissaient fort heureusement les dons brillants d'un esprit orné par les lettres. Incapable d'inaction, il a employé les loisirs de sa verte vieillesse à *composer des ouvrages de la Corse*. C'est là qu'il a versé le meilleur de lui-même ; c'est là aussi qu'était son espoir de se rendre peut-être utile à ses compatriotes, de sauver, pendant quelque temps au moins, sa mémoire de l'oubli. Il est parti sans connaître le sort réservé à son œuvre....»

Nous l'ignorons également et je serais désireux de savoir si ces ouvrages ont été publiés ; en quel lieu, à quelle époque, sous quels titres ?

Si les manuscrits sont restés entre les mains d'un héritier, un lecteur de la *Revue* pourrait-il me le faire connaître ?

UN ABONNÉ FIDÈLE (N° 741)

37. — Le Comte Cipriani est-il originaire de Morsiglia ?

Un auteur italien indique Morsiglia (cap Corse) comme lieu de naissance du comte Cipriani, ancien gouverneur du Bolonais et qui joua un des principaux rôles dans la guerre de l'indépendance Italienne en 1859.

Quel collaborateur de la **Revue** pourra fixer ce point historique ?

UN CHERCHEUR BASTIAIS.

Réponses

Quels sont les premiers emplois français du mot « Maquis » ? (Q. n° 35).

Sans employer le terme même de « maquis », un ouvrage français antérieur de trente ans à l'Histoire de Pommereul s'est efforcé avant celle-ci de traduire le mot « macchie ». C'est « l'Histoire de l'Ile de Corse » parue sous les seules initiales C. D. G., à Nancy, en 1749, que l'on a attribuée d'abord à M. de Villeheurnois, ensuite à François Antoine Chevrier, et que l'on estime aujourd'hui être l'œuvre de Jean François Goury de Champgrand, commissaire des guerres à Ajaccio en 1739 et 1740. On y lit (page 103).

« On laisse reposer la terre deux, « trois ou quatre années, pendant les- « quelles elle produit ce qu'on appelle « des « mâches » qui sont des arbustes « sauvages qui croissent à la hauteur « de quatre à cinq pieds, que l'on cou- « pe et brûle ensuite lorsqu'on veut « mettre la terre en valeur. La cendre « de ces « mâches » l'engraisse parfai- « tement et la fait produire abondam- « ment pendant trois ou quatre autres « années. C'est encore un usage géné- « ral dans la Corse de brûler dans les « champs les pailles pour engraisser « les terres, comme je dirai ci-après. « Comme presque toutes les monta- « gnes de cette Isle sont couvertes de « ces sortes d'arbrisseaux ou « Mâ- « ches », les habitants pourraient en « défricher beaucoup plus qu'ils ne font « et en ensemencer les places ; mais « ces sortes de terrains, qui paraissent « comme nos bois taillés en France, « surtout dans la partie d'au delà des « monts, leurs sont d'une trop grande « utilité en temps de rébellion pour « s'en départir totalement ; car un « Corse qui se jette à la « Mâche » se « regarde comme en sureté et à l'abri « de toutes les perquisitions des trou- « pes et de la justice...,»

Ce n'est donc pas seulement le mot que nous trouvons dans les notes de M. de Champgrand, mais même l'expression de « se jeter à la mâche, » devenue depuis : « prendre le maquis. »

NOËL PINELLI.

Nous pensons apporter à cette question une contribution probablement définitive en disant que le mot « makis » figure, avec d'autres désignations agricoles, sur chaque feuille imprimée précédant la statistique d'une « communauté » dans les 17 vol. in-folio (et non 27 comme on l'a dit parfois), composant le remarquable *Plan terrier de la Corse* et qui se trouvent aux Archives du ministère de la guerre.

Répétons une fois de plus, à cette occasion, combien il est illogique et anormal que le texte manuscrit de ce formidable travail, soit enfermé aux archives de l'armée tandis que les cartes qui le complètent, les « rouleaux » auxquels le texte renvoie constamment, sont aux archives d'Ajaccio.

Quel représentant de la Corse aura à cœur de faire cesser cette anomalie qui s'oppose à toute étude complète de ces précieux documents ? A. C.

Bibliographie de la Presse Corse

(Suite XVI. — Voir à partir du nº 7, deuxième année)

Observateur (L'). Journal républicain hebdomadaire fondé à Bastia en 1848 par l'avocat Arrighi, s'appela aussi *L'observateur de Bastia* et vécut jusqu'en 1874. En 1852 il avait absorbé l'*Ere nouvelle*, dirigé par l'abbé Rigo, qui elle-même avait succédé à l'*Insulaire*. Format raisin, 4 p. 4 col. Imprimerie Fabiani.

Observateur de la Corse (L'). Journal républicain quotidien d'information absolument independant. Rédacteur politique : César *Fabiani* ; Directeur gérant : M. Casimir *Piaggi*. Il disparaît bientôt, mais après une suspention de plusieurs années, il reparaît sous la même direction le 14 Novembre 1899, devenu hebdomadaire in-folio, 4 col.-4 pages. En 1905, il redevient quotidien et forme une nouvelle série. Plus tard Il change de couleur politique et s'appelle *Le Progrès*.

Page des jeunes (La). A partir du dimanche 3 décembre 1922, *Ajaccio journal* (Voir ce nom) dirigé par M. *X. Franceschini*, consacre entièrement, sous ce nouveau titre, sa troisième page à l'*Union littéraire et artistique d'Ajaccio*, dont elle devient l'organe sous la direction de M. *E. Lanzi*. Ainsi la rédaction de cette page est complètement indépendante du reste du journal et offre asile aux élucubrations, en prose et en vers, d'une ardente et poétique jeunesse ajacienne.

Palmier (Le) Publication littéraire fondée à Ajaccio en 1898 par M. *Pascal Fondacci* et qui fut de courte durée.

Papillon (Le). Journal littéraire, satirique, mondain, hebdomadaire, publié sous la direction de M. *Innocenzi* à Bastia ; Impr. Ollagnier. 4 pages in-4° raisin, 1er numéro en janvier 1894.

Paris-Corse (Le). Journal républicain hebdomadaire, fondé et dirigé par M. *Gaston Colombani* à Paris. Après une longue interruption le journal reprit sa publication le 28 septembre 1918 avec ses bureaux, 48, Rue d'Amsterdam à Paris, et le sous-titre «Organe de défense des intérêts généraux de la Corse». Cessa de paraître en septembre 1922. Reparut, avec éclipses, en 1923 sur format réduit.

Pascal Paoli (Le). Journal hebdomadaire républicain de Corte. Organe des intérêts de l'arrondissement fondé à Corte, en 1884, par M. *Paul Acquaviva* qui le dirigea seul jusqu'à sa mort survenue en 1903, à l'âge de 74 ans. Son gendre M. *Dominique Guelfucci* en prit alors la direction qu'il a continuée jusqu'à ce jour, après une interruption pendant la guerre, en maintenant à la publication la tenue littéraire qui fit son succès. Format in-folio simple sur 5 colonnes.

Passé de la Corse (Le). Journal hebdomadaire publié à Paris en 1865-66, sur format in-folio, par M. *Jean de la Rocca*, l'auteur de *La Corse et son Avenir*. Cette publication, ne coûtant que 3 fr. 50 par an, était spécialement consacrée à l'histoire de la Corse, avec biographies des hommes célèbres, légendes et anecdotes locales, etc. Elle paraissait alternativement et sous la même direction avec l'*Avenir de la Corse* (Voir ce nom). L'une le 1er et le 15 du mois, l'autre le 8 et le 23.

Nous avons une collection de très intéressants articles spéciaux de ces excellentes publications où ils sont perdus et ignorés à ce point que leur réimpression pourrait avoir lieu dans la *Revue* avec la valeur de l'inédit.

Patrie Corse (La). Journal hebdomadaire régionaliste, d'action catholique et sociale, qui succéda, le 26 Décembre 1920 à *La Voix des Jeunes* (Voir ce titre) dont elle prit la place en réclamant une assemblée provinciale et une réorganisation administrative. In-folio 4 pages à 4 Col. Direction: 6, route du cap, à Bastia ; suspendit sa publication en septembre 1922.

Patriote (Le). Journal quotidien fondé à Ajaccio en 1871, par *Jean dela Rocca*. Il défendit la candidature à la députation de la Corse du Prince *Jérôme Napoléon* ; mais la vente sur la voie publique en fut interdite par arrêté du Préfet de la Corse *Dauzon*, en date du 9 novembre 1871 ce qui entraîna sa disparition. Format in-folio avec 5 col.

Patriote Corse (Le). Journal hebdomadaire qui parut à Paris, format in-folio, 5 col. de 1865 à 1866.

Patriote Corse (Le). Journal quotidien, organe des intérêts généraux du département, publié à Ajaccio en Avril 1910 sous la direction de M. *Jean Zevaco*, administrateur gérant, qui soutint la canditature de M. Pugliesi Conti, maire d'Ajaccio, à la députation corse ; format in-folio, 4 col. 4 pages. Bureaux : 19, Cours Napoléon, un an : 20 fr. Suspendu après les élections.

Petit Ajaccien (Le) Journal républicain, bi-hebdomadaire, fondé à Ajaccio, en 1888, par *Salvator Villanova*.

(A suivre).